



Public Safety
Canada

Sécurité publique
Canada

ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.

vol. 4 no. 1
march/mars 1976

noisr discip





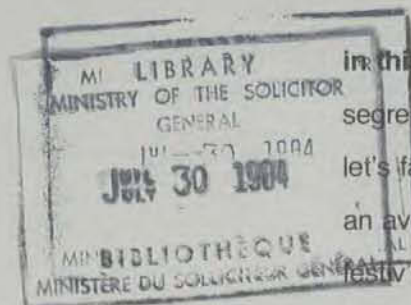
vol. 4 no. 1
march/mars 1976

discussion is published quarterly by the Public Affairs Division of the Canadian Penitentiary Service and the National Parole Service, Ottawa, and issued under the authority of the Commissioner of Penitentiaries and the Executive Director of the Parole Service. Opinions expressed in the publication are the sole responsibility of the author.

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.

Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

discussion est une revue trimestrielle publiée par la Division des Affaires publiques du Service canadien des pénitenciers et du Service national des libérations conditionnelles (SNLC), à Ottawa, avec l'autorisation du Commissaire des pénitenciers et du Directeur exécutif du SNLC. Les opinions exprimées dans la revue n'engagent que leurs auteurs.



in this issue

segregation lacks rehabilitative value...

let's face it

an avenue of hope

festiv art 75

feeding inmates big business

index — vol. 3 nos 1-4

dans ce numéro

1 la séparation ne suffit pas ...

11 une nouvelle chance

15 vaincre la peur de la rentrée sociale

19+20 «l'artganisation»

21 11 millions de repas

27 index — vol. 3 nos 1-4

Designers/Maquettistes:
Dauphinais+Charbonneau, Montréal

Photos:
Bill Brennan, Ottawa, Ont.
Arnold's Studio, Ltd., Moncton, N.B.
Crombie McNeill, Ottawa, Ont.

**three-man study group
appraises dissociation**

**le rapport Vantour
et la dissociation**

segregation lacks rehabilitative value . . .

In a hard-hitting 101 page document the Vantour report expresses grave concern for the therapeutic benefits of dissociation as a rehabilitation measure, and its possible liability for security. Yet, after expressing many concerns and offering recommendations for change in the process and administration of dissociation, Vantour recommended, "The Canadian Penitentiary Service should maintain administrative segregation as a necessary tool in institutional management." To this he added, "Our purpose, then, is to recommend when and how administrative segregation should be used."



la séparation ne suffit pas . . .

Document explosif de 101 pages, le rapport Vantour analyse sérieusement la dissociation comme moyen de réadaptation et sa valeur sécuritaire. Or, après avoir exprimé de nombreuses inquiétudes et avoir proposé des changements dans l'application de la dissociation, M. Vantour recommandait au Service canadien des pénitenciers de maintenir la ségrégation administrative comme instrument nécessaire à la gestion des établissements pénitenciers en précisant quand et comment s'en servir.

segregation lacks rehabilitative value . . .

A report that could have additional impact on the judgement handed down by Mr Justice Darrel Heald on confinement of prisoners in British Columbia Penitentiary, has recently been made public.

James A. Vantour, chairman of a three-man study group on dissociation in federal penitentiaries, has reported his findings with recommendations for extensive change in handling punishment of inmates under federal jurisdiction.

During eight months criss-crossing Canada to carry out his mandate, Prof Vantour investigated the dissociation process and its affects on inmates in medium and maximum security federal institutions.

Professor Vantour was seconded from Carleton University, Ottawa, sociology department, and is now a senior analyst with the Ministry of the Solicitor General. Roger Fournier, a parole officer, now in private business, and Jean Lavoie, with CPS operational security, made up the team.

In a hard-hitting 101 page document the Vantour report expresses grave concern for the therapeutic benefits of dissociation as a rehabilitation measure, and its possible liability for security. Yet, after expressing many concerns and offering recommendations for change in the process and administration of dissociation, Vantour recommended, "The Canadian Penitentiary Service should maintain administrative segregation as a necessary tool in institutional management." To this he added, "Our purpose, then, is to recommend when and how administrative segregation should be used."

Other areas of concern included reasons for dissociation; protection of inmates while in dissociation; medical and psychiatric treatment; staff harassment of inmates; physical milieu of dissociation areas versus psychological effects; administrative intent; sparse records; added burden for security; moral/legal responsibility of institution directors; and the spirit in which dissociation is applied.

On the therapeutic value of dissociation, the report states, "Although we recognized the limitations of the social sciences in affecting change in inmates, we must still acknowledge the lack of any substantive rehabilitative or therapeutic value on the concept of segregation." The report had previously discussed, and concluded that, "Prolonged segregation under these conditions lacks any indication of administrative purpose, other than to isolate inmates considered to be disruptive to institutional order."

Professor Vantour's three-part mandate was to study, "the usefulness of dissociation as a method of punishment; the effectiveness of dissociation as a means of protecting inmates; and the living conditions which exists in both types of dissociation from the point-of-view of humane treatment and the negative effects of prolonged isolation."

The study group visited a medium and maximum security institution in three of the five CPS regions; Atlantic, Ontario, and Pacific. Saskatchewan Penitentiary in Prince Albert, Saskatchewan, was visited to study punitive dissociation, and Mountain Prison, B.C. for protective dissociation. The Prison for Women, Kingston, Ontario, was also studied.

Use of dissociation was questioned by the Correctional Investigator, Inger Hansen, Q.C., in her annual report 1973-74. Ms Hansen's concern for the number of inmate complaints on conditions and treatment of inmates in dissociation, prompted her to recommend a special study of the use of dissociation in Canadian penitentiaries.

During 150 interviews, 216 inmates were questioned (155 maximum, 61 medium security). The majority were in protective custody, punitive dissociation, and administrative segregation. They represented about one-third of the inmates in protective custody, one-third in administrative segregation, and almost all inmates in punitive dissociation. Of the remainder of inmates interviewed, almost all had been dissociated.

Personnel in the institutions, including directors, assistant directors, security and program staff, were also interviewed. Sixty-seven of the 150 interviews were with CX (correctional) staff. CPS personnel in Ottawa and regional offices were also interviewed, and other interested persons consulted.

An inside look at a protective custody cell at British Columbia Penitentiary. Vancouver Province reporter, Colin Price, takes notes on changes made immediately following the judgement of Mr Justice Darrel Heald on dissociation conditions in the prison. Inmates now have a raised bed and pillow. Previously they slept on a platform (on which the bed now rests) with only a foam mattress and no pillow.

Nouvelle cellule de détention protectrice au Pénitencier de la Colombie-Britannique. Un journaliste du Vancouver Province se rend compte sur place des modifications apportées à la suite du rapport du juge Heald sur les conditions de détention séparée à cet endroit. Par exemple, le matelas de caoutchouc Mousse (posé directement sur la dalle de béton) a été remplacé par un lit avec oreiller.



la séparation ne suffit pas...

Un rapport qui pourrait bien avoir une incidence supplémentaire sur le jugement rendu par le juge Darrel Heald concernant l'isolement des prisonniers au Pénitencier de la Colombie-Britannique vient d'être publié.

M. James A. Vantour, président d'un groupe d'étude sur la dissociation dans les pénitenciers fédéraux, a fait connaître les résultats de son étude en recommandant une vaste réforme de l'administration des peines aux détenus dans les établissements fédéraux.

Le groupe d'étude se composait du professeur Vantour qui a été prêté par le département de sociologie de l'Université Carleton d'Ottawa et qui est maintenant analyste principal au ministère du Solliciteur général, de M. Roger Fournier, agent de libération conditionnelle, maintenant dans l'entreprise privée et de M. Jean Lavoie du SCP (Sécurité opérationnelle).

Document explosif de 101 pages, le rapport Vantour analyse sérieusement la dissociation comme moyen de réadaptation et sa valeur sécuritaire. Or, après avoir exprimé de nombreuses inquiétudes et avoir proposé des changements dans l'application de la dissociation, M. Vantour recommandait au Service canadien des pénitenciers de maintenir la séparation administrative comme instrument nécessaire à la gestion des établissements pénitentiaires en précisant quand et comment s'en servir.

Le groupe a étudié notamment les questions suivantes: le bien-fondé de la dissociation, la protection des détenus en dissociation, le traitement médical et psychiatrique, le harcèlement des détenus par le personnel, le milieu physique des aires de dissociation et ses effets psychologiques, les intentions de l'administration, la pénurie de dossiers, les mesures sécuritaires accrues, la responsabilité morale et juridique des directeurs de pénitenciers et l'esprit dans lequel on applique la dissociation.

Quant à la valeur de la dissociation, le groupe d'étude signale dans son rapport: «Tout en reconnaissant les possibilités limitées des sciences sociales de transformer les détenus, nous devons néanmoins admettre l'absence de

toute valeur thérapeutique dans le principe de la séparation». Il venait tout juste de conclure: «Une séparation prolongée dans ces conditions n'a d'autre but que d'isoler les détenus insoumis».

Le triple mandat du professeur Vantour était d'étudier «la raison d'être de la dissociation comme mesure pénale, son efficacité pour protéger les détenus et les conditions de détention propres aux deux formes de dissociation sur le plan humanitaire et sur le plan des effets néfastes de l'isolement prolongé».

Le groupe d'étude a visité un établissement à sécurité moyenne et un autre à sécurité maximale dans trois des cinq régions du SCP: la région de l'Atlantique, la région de l'Ontario et la région du Pacifique. Il s'est rendu au Pénitencier de la Saskatchewan, à Prince-Albert, pour étudier la dissociation punitive et à l'Institution Mountain (C-B) pour étudier la dissociation préventive. Il a également visité la Prison des femmes de Kingston (Ontario).

Dans son rapport annuel de 1973-1974, Mlle Inger Hansen, c.r., l'enquêteur correctionnel, a contesté le recours à la dissociation. Alertée par le grand nombre de plaintes des détenus au sujet des conditions de détention et du traitement par isolement, Mlle Hansen a recommandé la tenue d'une étude spéciale sur la dissociation dans les pénitenciers canadiens.

Au cours de 150 entrevues, on a interrogé 216 détenus (155 de pénitenciers à sécurité maximale et 61 de pénitenciers à sécurité moyenne) qui, pour la plupart, étaient en détention préventive, en dissociation punitive et en séparation administrative. Il s'agissait environ du tiers de tous les détenus en détention préventive, du tiers de ceux en séparation administrative et de presque tous ceux en dissociation punitive. La majorité des autres détenus interrogés avaient déjà vécu l'expérience.

On n'a pas oublié le personnel des établissements, y compris les directeurs, les directeurs adjoints, les agents de sécurité et les gestionnaires des programmes. Sur 150 entrevues, 67 ont été menées auprès d'agents de correction (groupe CX) et les autres auprès des employés du SCP de l'administration centrale (Ottawa) et des bureaux régionaux, sans compter les autres personnes intéressées qui ont été consultées.

Définition

Comme le dit le rapport Vantour, le mot «dissociation» est généralement considéré synonyme de l'ancienne expression «détention solitaire». On l'utilise également pour remplacer d'autres termes, comme «la ségrégation» ou «le trou».

Par dissociation, on entend «une rupture d'association ou un retrait de la société», ce qui signifie que le détenu est isolé et qu'il ne peut communiquer avec d'autres. Selon le professeur Vantour, «Un détenu réduit à la dissociation est, en fait, condamné à l'isolement. On n'en trouve cependant pas d'exemple dans toute l'histoire pénitentiaire en Amérique du Nord».

Dans un bref exposé historique, le professeur Vantour explique que le premier pénitencier, construit à la fin du XVIIIe siècle, «se fondait sur le principe de la séparation des détenus les uns des autres».

Il s'agissait «d'empêcher la contamination des prisonniers par la promiscuité». Cependant, chacun pouvait entrer en contact avec les gardiens et les administrateurs. Cette formule s'est transformée par la suite en «régime communautaire» où les prisonniers travaillaient ensemble, mais dans le silence. Seuls les plus réfractaires étaient condamnés à la réclusion totale, sans travail.

Plus tard, lorsqu'on mit l'accent sur le travail et la réadaptation, la vie communautaire devint la norme. Une fois aboli le châtimement corporel, l'isolement demeurait le principal «mécanisme réglementaire de contrôle». Par la suite, le mot «isolement» allait être remplacé par le terme «dissociation».

D'après le professeur Vantour, la dissociation d'aujourd'hui est «plus complexe que l'isolement d'hier». Cette peine frappe non seulement les détenus qui violent les règlements de la prison, mais aussi les détenus indisciplinés ou dangereux et ceux qui doivent être protégés.

segregation lacks rehabilitative value . . .

Dissociation explanation

The term dissociation, says the Vantour report, is "generally considered synonymous with its forerunner solitary confinement." It is also used interchangeably with other terms, such as "segregation and the hole."

Definition of the word dissociation is given as "to cut off from association or society." Implying the person is isolated, unable to interact with other persons. According to Professor Vantour, "An inmate in dissociation is, effectively, in solitary confinement. At no time, however, in the history of North American penology has this really been the case."

In a short, historical discussion Prof Vantour explains how the first penitentiary, built in the late 18th century, "was established on the principle of separate confinement of prisoners, one from the other."

This was a, "means of preventing the contamination of prisoners through social interaction." But, individually prisoners made contact with their custodians and administrators. This changed to a "congregate system" where prisoners worked together — but in silence. Solitary cells were used only for "the most incorrigible, without labor."

Later, with emphasis on prison industry and rehabilitation, association between prisoners became the norm. And, when corporal punishment was abolished, solitary confinement remained the major "formal mechanism of control." Eventually the term "solitary confinement" was replaced by the word dissociation.

According to Prof Vantour dissociation today is "a more complex matter than was solitary confinement." As a punishment it is used not only for inmates who break prison rules, but for uncooperative or dangerous inmates, and those needing protection.

Categories of dissociation

Dissociation facilities vary: some resemble the classical picture of solitary confinement (a sparsely furnished cell, with a solid door, and contact only by staff), others open-faced (bar-door) cells or dormitories. Some cells have windows; most not. Some inmates communicate only with their keepers (correctional, and administration staff), others work together and have recreational facilities. For inmates in the dormitory-style living quarters, dissociation means removal from the general population to a smaller, selected group.

Inmates in individual cells "veritably live in isolation, other than contact with a small number of staff."

There are three main categories for removal of inmates from the general population, generally known as dissociation:

- Administrative Segregation
- Protective Custody
- Punitive Dissociation

The period of dissociation varies according to the reason and characteristics of the inmate. Prof Vantour says, "In some cases the period of dissociation is clearly defined by regulations, in others, there is uncertainty as to when the inmate will return to association."

On the effects of dissociation, the report concluded two basic reasons make it difficult to "formulate any conclusions about the extent to which dissociated inmates experience sensory deprivation."

- scientific literature gives few reports, studies have been short, few adverse effects reported, none on long-term confinement
- the degree of social isolation which an inmate experiences depends on the type of dissociation unit and the daily routine in it.

The study recommended: CPS conduct scientific experiments to determine if inmates in various conditions of dissociation do experience sensory deprivation. Nine major factors were listed which contribute to the psychological milieu, known as dissociation.

Lack of records

During its research the study group was constantly hampered by the lack of statistics and poor records on dissociation, at all levels of administration. The report states, "The Study Group was appalled by the state of recording . . ." Singled out for special comment were inmate files, which were "relatively fruitless" in providing information on dissociated inmates.

This led the study group to exclaim, "We hesitate to provide even a statement on the national count of inmates dissociated in each of the three major categories on any given day."

After giving examples of poor record-keeping, the report applied further censor, "The failure to pay strict attention to the directives reflects the philosophy of the Canadian Penitentiary Service toward dissociated inmates." And agreed, ". . . with the claims of many inmates that those in dissociation are forgotten or ignored."

Inmates wrongly deprived of privileges while in dissociation also met with scathing comments. "Failure to provide the appropriate information to the officer in charge is indicative of a lack of concern and is inexcusable."

Prof Vantour urged CPS to initiate a review and revision of its record-keeping practices for dissociated inmates. Three levels were suggested: individual, institutional, and regional or national. All levels could assist in reclassification for parole, provide operation evaluation, and alert administration to policy changes or evaluation. The data would also be invaluable for research on whether existing practices met the desired goals. But he cautioned, if record-keeping was to be of any value it should be standardized throughout the system.

That inmates were placed in punitive dissociation for reasons other than punishment, the group found "deplorable." And expressed concern that it, ". . . may affect his (inmate's) future treatment in the institution and perhaps even his possibilities of gaining parole, since he may acquire an undeserving label."

That regulations were, "ignored by staff in charge of dissociation facilities," also caused the study group to show alarm.

Regulations, attitudes

A number of changes in regulations affecting dissociation were proposed — all govern custody, treatment, and the process of dissociation. A point emphasized throughout the report pin-pointed the attitude of staff, noting this couldn't be altered by changed regulations.

la séparation ne suffit pas...

Formes de la dissociation

Les zones de dissociation varient. Certaines rappellent le cachot traditionnel (presque nu, avec sa porte blindée, les détenus n'ayant de contact qu'avec les employés), d'autres sont des cellules ou des dortoirs ouverts (avec grille). La plupart des cellules, sauf quelques-unes, sont privées de fenêtres. Certains détenus n'ont de rapports qu'avec leurs gardiens (les agents de correction et le personnel administratif), d'autres travaillent ensemble et disposent de salles de loisirs. Pour les détenus vivant dans les cellules de type dortoir, la dissociation signifie le passage de la population carcérale ordinaire à un groupe plus restreint.

Les détenus enfermés dans des cellules individuelles «vivent vraiment dans l'isolement, n'ayant de rapports qu'avec quelques employés».

La dissociation peut prendre trois formes distinctes:

- la ségrégation administrative
- la détention protectrice
- la dissociation punitive

Le temps de dissociation varie selon l'attitude et les antécédents du détenu. Le professeur Vantour affirme: «Parfois, la période de dissociation est précisée dans les règlements, parfois, elle ne l'est pas».

Quant aux effets de la dissociation, le rapport donne deux raisons principales pour lesquelles il est difficile de «déterminer dans quelle mesure la dissociation entraîne une dégradation de la vie sensorielle»:

- les ouvrages scientifiques sur la question sont rares; les études sont laconiques; on signale peu d'effets nocifs et aucun qui soit imputable à l'isolement prolongé
- le degré d'isolement que subit un détenu, dépend de la cellule de dissociation et des activités quotidiennes qui s'y déroulent.

Le groupe d'étude recommande que le SCP effectue des expériences scientifiques pour déterminer si la vie sensorielle des détenus soumis à diverses conditions de dissociation s'en trouve diminuée. Il énumère neuf éléments principaux qui contribuent à créer le milieu psychologique connu sous le nom de dissociation.

Pénurie de dossiers

Au cours de ses recherches, le groupe d'étude n'a cessé de déplorer la pénurie de statistiques et la rareté des dossiers sur la dissociation, à tous les paliers administratifs. Le rapport précise que «le groupe d'étude était consterné de l'état des registres...»

Cette constatation a amené le groupe d'étude à reconnaître «l'impossibilité de fournir pour un jour donné, le nombre des détenus appartenant à l'une des trois catégories de dissociation».

Après avoir fourni des exemples du piètre état des dossiers, le rapport poursuit sa critique en signalant que «le défaut d'observation rigoureuse des directives traduit l'attitude du SCP à l'endroit des détenus condamnés à la dissociation» et convient, «sur le témoignage de nombreux détenus, que ceux qui sont mis en dissociation sont oubliés ou ignorés».

Le rapport s'est également attaqué au problème des détenus qui sont injustement dépossédés de leurs privilèges: «Le fait de ne pas fournir à l'agent de service les renseignements demandés dénote une insouciance flagrante et constitue une attitude inexcusable».

Le professeur Vantour presse le SCP d'étudier et de réviser ses méthodes de maintien des dossiers sur les détenus en dissociation. Il recommande que cela se fasse au triple niveau de l'individu, de l'établissement et de la région ou du pays. On pourrait, à tous ces niveaux, participer à la reclassification des demandes de libération conditionnelle, produire une évaluation des opérations et attirer l'attention de l'administration tant sur les changements de politique que sur l'évaluation. Les données permettraient en outre de dire si les méthodes actuelles ont satisfait aux objectifs. Cependant, il s'est empressé d'ajouter que si le maintien des dossiers devait être efficace, il devait être normalisé.

Le groupe a déploré que l'on condamne des détenus à la dissociation punitive pour d'autres raisons que le châtiment et il précise que cela peut modifier leur traitement dans l'établissement, voire compromettre leurs chances d'obtenir la libération conditionnelle.

Le groupe déplore également que le personnel chargé des cellules de dissociation ne s'en tienne pas aux règlements.

Règlements et attitudes

Le groupe propose un certain nombre de modifications aux règlements sur la dissociation, qui visent toutes la détention, le traitement et le processus de dissociation. Une question

sur laquelle le rapport insiste beaucoup: l'attitude du personnel que de nouveaux règlements ne sauraient modifier.

Ségrégation administrative

Le groupe décrit les diverses installations destinées aux détenus isolés et prétend que les cellules, à cause de leurs particularités architecturales, ont toutes un effet nocif sur le «traitement» qu'est censé y subir le détenu.

Recours abusif à la séparation

On rapporte que les activités quotidiennes du détenu sont réduites à leur plus simple expression et sont presque toujours les mêmes dans les établissements à sécurité maximale. Le détenu a droit à une heure d'exercice par jour, en été, et à une demi-heure, en hiver, et il a rarement une vue du monde extérieur. Les rapports avec les autres sont interdits. Même ceux avec les agents de sécurité sont restreints aux heures d'exercice et de repas. Les programmes se réduisent au minimum. La plupart des détenus avouent qu'ils passent le temps à dormir, assommés par les sédatifs.

Une séparation prolongée (le rapport parle de mois et d'années), à laquelle s'ajoutent la monotonie et l'ignorance de la date de libération, «peut avoir un effet néfaste sur le détenu». Les détenus réagissent en fracassant ce qu'ils peuvent, en s'infligeant volontairement des blessures et même en s'enlevant la vie. Le groupe d'étude signale que l'administration n'y voit d'autre raison que d'isoler les détenus qui portent atteinte à la bonne marche de l'établissement. Il déclare en outre que la forme actuelle de séparation n'est pas pratique; elle attise le comportement anarchiste du détenu et constitue, en général, une provocation pure et simple.

Toutefois, le groupe estime qu'étant donné la nature du milieu carcéral et les buts que vise le pénitencier, la séparation de certains détenus s'impose pour protéger le personnel et les prisonniers eux-mêmes et pour porter au maximum les chances de réadaptation à l'intérieur de l'établissement.

L'abus du recours à la séparation, conclut le groupe, ne vient pas des règlements du pénitencier, mais plutôt de

segregation lacks rehabilitative value . . .

Administrative segregation

In a description of physical facilities for segregated inmates, various types of cells and architectural differences are listed, all of which have an adverse effect on the "treatment" the inmate is supposedly being subjected to.

Segregation abuse

The routine for inmates "is very basic and is fairly consistent throughout maximum security institutions," quotes the report. One-hour exercise in summer and one-half hour in winter daily is allowed, with a minimum view of the outside world, often with none at all. Association with other persons is restricted. Even contact with security officers, "is limited to exercise and meal times." Programs are minimal. Most inmates confess "to sleeping their time away, heavily sedated."

On prolonged segregation (the report referred to months and years), coupled with no indication when release might be and monotony, this "can have a damaging effect on the inmate." Inmates react by smashing cells, self-mutilation, and suicide. The report found no administrative purpose for these "other than to isolate inmates considered disruptive to institutional order." And "... segregation as it presently exists is not practical. It further enhances the inmate's anti-social attitude and, in general, constitutes a self-fulfilling prophecy."

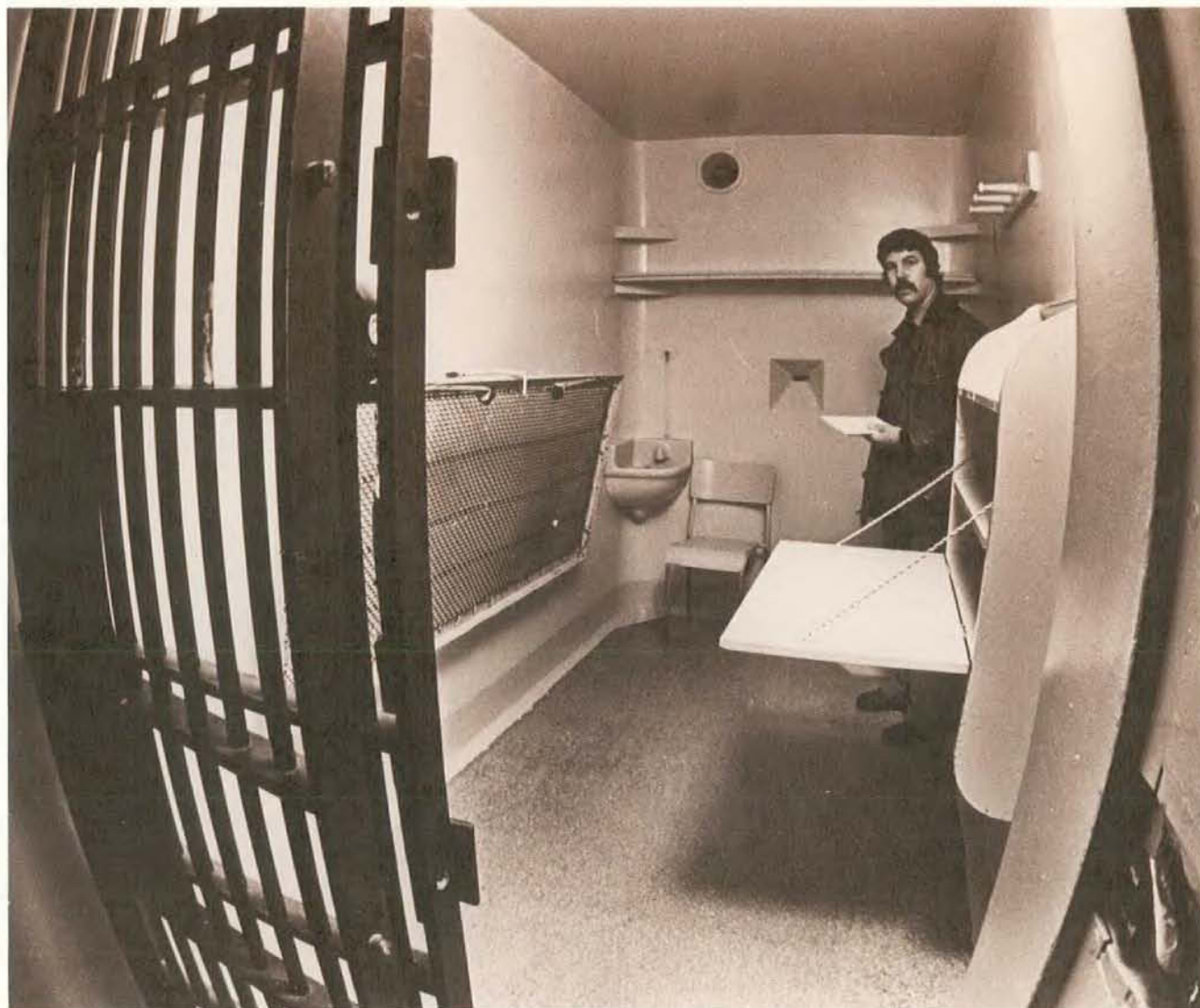
But, the report confirmed that, "... given the nature of the inmate community and the goals of the penitentiary, segregation of certain inmates is necessary to protect staff and inmates, and maximize the rehabilitation potential of the institution."

Abuse of segregation, the report concluded, emanates not from penitentiary regulations, "but rather from the spirit in which the regulation is applied." Yet recommends segregation as a necessary tool in institutional management.

After reviewing the many aspects of segregation, including security, the report stated there should be appropriate living, working, and exercise space in the dissociation areas.

Inmates in the special correctional unit at B.C. Penitentiary were transferred to this type of cell after the Heald judgement on the prison's dissociation conditions. Reporter Colin Price, Vancouver Province, toured the new cell block.

À la suite du jugement Heald, les détenus gardés dans l'unité spéciale de correction du Pénitencier de la Colombie-Britannique ont été transférés dans des cellules de ce genre.



la séparation ne suffit pas...

l'esprit dans lequel on les applique. Toutefois, il recommande le recours à la séparation comme outil de gestion.

Après avoir étudié les nombreux aspects de la séparation, dont celui de la sécurité, le groupe précise que les aires de dissociation devraient comprendre l'espace nécessaire aux salles de séjour, de travail et de loisirs.

Personnel de sécurité

Dans son rapport, le groupe d'étude s'oppose au roulement des employés de sécurité dans les unités de séparation, car il va à l'encontre des intérêts des détenus. Il est également question de l'évaluation des problèmes des détenus. Le groupe propose aux employés d'entretenir des rapports personnels avec les détenus placés sous leur garde. Il recommande de fixer à un an la période d'affectation aux aires de séparation et de rajuster les salaires versés à l'égard d'un travail spécialisé.

Il fait d'autres recommandations, notamment en ce qui concerne l'accès à la bibliothèque, la correspondance, les visites, la cantine et le droit de fumer. Dans le chapitre «Conditions de vie et routine dans les unités de ségrégation», le groupe d'étude estime que la plupart des règlements sur la mise en dissociation sont raisonnables. Toutefois, il s'inquiète de ce que le Conseil de révision n'observe pas toujours les directives et il y aurait lieu, selon lui, de proposer des solutions de rechange.

Il propose en outre que le Conseil prévoie la réintégration du détenu dans le milieu carcéral peu après la dissociation, mais qu'il tienne compte des changements qui s'opèrent chez lui par suite de ce traitement et qu'il l'avise de toutes les décisions qui le concernent.

Le professeur Vantour conseille de ne recourir à la séparation administrative qu'en dernier ressort; elle ne doit pas servir à résoudre les problèmes quotidiens d'un établissement.

Détention protectrice

Le groupe rapporte qu'un détenu peut être mis en détention protectrice à sa demande ou à celle du directeur de l'établissement, de crainte qu'il ne subisse les assauts des autres ou qu'il ne se blesse lui-même.

Habituellement, la décision d'isoler un détenu pour assurer sa protection est prise en consultation et après avoir établi sans l'ombre d'un doute que le détenu court un risque. La moitié des prisonniers mis en détention protectrice et interrogés ont été isolés dès leur entrée à l'établissement. Environ 90% sont «ainsi enfermés à leur propre demande».

Les prisonniers en détention protectrice:

décembre 1972	210	2.5% des détenus
15 novembre 1974	369*	4.25%
15 juillet 1975	368	4.25%

**Comprend 44 détenus de Laval ne figurant pas dans les dossiers, mais repérés par le groupe d'étude.*

Sur 325 prisonniers isolés en novembre 1975 (sauf les 44 de Laval), 75 étaient en détention protectrice depuis 12 mois ou plus, 20 depuis au moins 2 ans et 1 depuis 5 ans.

Conséquences

Le rapport signale que la plupart des détenus ainsi protégés ne sont vraisemblablement pas touchés de la même façon que ceux qui sont mis en dissociation. Cela s'explique par la clarté de la situation. En effet, le détenu protégé sait de quoi il retourne et sait combien de temps à peu près il sera isolé.

Les détenus se plaignent surtout du harcèlement dont ils sont l'objet de la part du personnel de sécurité et le groupe déclare que cela arrive et que cet état de chose entretient chez le détenu le sentiment d'être une victime.

Le groupe n'a pu établir le nombre exact des détenus protégés qui ont pu réintégrer la population générale d'un établissement donné ou d'un autre, par transfèrement. Les dossiers montrent toutefois qu'on a tenté l'expérience. D'après les employés du SCP, la réintégration est presque toujours vouée à l'échec.

Étant donné que la décision de mettre ou non un prisonnier en détention protectrice est difficile à prendre et que les erreurs risquent d'être coûteuses, le groupe estime que la responsabilité devrait être partagée au lieu d'être assumée entièrement par le directeur.

Au sujet des installations de détention protectrice extraordinaires dont dispose l'Institution Mountain en Colombie-Britannique, le groupe recommande que le SCP continue de considérer cet établissement comme un lieu de détention préventive à sécurité moyenne.

Dotation en personnel des unités de détention protectrice

L'opposition à l'actuel régime de dotation du personnel de sécurité (agent CX) affecté aux unités de détention protectrice fait songer à une recommandation relative à la dotation dans les aires de dissociation punitive selon laquelle le personnel devrait se relayer. Seuls des employés triés sur le volet et travaillant en permanence dans les unités devraient pouvoir fréquenter les détenus. Répétons qu'il faudrait fixer un niveau de traitement particulier et élaborer un programme de formation en cours d'emploi qui leur serait tout spécialement destiné. Le personnel de sécurité devrait toujours avoir les détenus à l'oeil et ne pas les quitter d'une semelle lorsqu'ils doivent s'absenter de l'unité. Le rapport signale qu'il est injustifiable que dans certains établissements on tolère que les prisonniers en détention protectrice restent assis là sans bouger pendant qu'un détenu de la population régulière nettoie leurs cellules.

Préposés au classement

Le groupe d'étude s'est également intéressé aux agents de classement qui, selon lui, devraient être affectés en permanence aux unités de détention protectrice et devraient pouvoir disposer de bureaux et de salles d'entrevues.

Mesures d'urgence

En résumé, le groupe d'étude a constaté que la détention protectrice constituait le problème de dissociation le plus pressant que doit résoudre le Service des pénitenciers. Le nombre de prisonniers mis en détention protectrice dépasse de beaucoup celui des détenus soumis à une autre forme de dissociation. Les détenus placés dans ces unités sont punis à tort puisqu'ils ne bénéficient pas des privilèges et des soins dont jouissent les autres. Le groupe a invité le Service des pénitenciers à corriger immédiatement la situation.

segregation lacks rehabilitative value . . .

Security staff

The report expressed disapproval of rotating security staff in segregation units, claiming it was not in the best interest of the inmates. Appreciation of the problems of segregating inmates was cited. Staff should "attempt to develop personal relationships with inmates in their custody." A term of one year was recommended for staff assigned to segregated areas, and salary adjustments made for specialized work.

Other recommendations included library, correspondence, visiting, canteen, and smoking privileges. Under a section on "Living conditions and routine in segregation units," the report finds...regulations regarding segregated inmates to be, for the most part, reasonable. But concern was expressed that directives were not always followed by the Segregation Review Board, and alternatives should be possible.

Also, the Board should plan for the inmate's reintegration into the population soon after segregation. But that changes in the inmate due to segregation should be considered in the plan and the inmate notified of all matters on his case.

Prof Vantour advised, "Only as a last resort should administrative segregation be used, and only after all other measures have been taken. Not as a means of solving the day-to-day problems of an institution."

Protective custody

According to the report, "An inmate may require protective custody because he or the prison administration fears he will be harmed by others, or that he will harm himself."

The decision to dissociate an inmate for protection is usually a mutually arrived decision, following concrete evidence the inmate may be in danger. Half the protective custody cases interviewed by the study group were placed in protection immediately on admission to the institution. About 90 per cent are "confined as such at their own request."

Inmates in protective custody

December 1972	210	2.5% of the population
November 15, 1974	369*	4.25%
July 15, 1975	368	4.25%

**Includes 44 Laval inmates not reported in records, but found by the study group.*

Of the 325 (excluding 44 Laval inmates) shown segregated in November, 75 had been in protective custody 12 months or more, 20 at least 2 years, and 1 for 5 years.

Consequences

The report found most protection inmates less likely to be affected in the same way as inmates in segregation. This is mainly due to fewer uncertainties. The inmate knows why he is there, and how long he is likely to remain protected.

Harassment by security staff was stated as a major complaint by inmates. "We have no doubt that this does occur, and it may further reinforce the inmate's opinions of themselves as victims."

No reliable data was found on how many protection cases have been successfully reintegrated into the population, either in the same institution or another through transfer. But records did show attempts had been made to do so. According to CPS personnel, transfers into the general population are usually not successful.

Because the decision to determine whether or not an inmate should be placed in custody is "difficult and mistakes can be costly" the report believes the responsibility, now solely with the director, should be shared.

In reference to the unique protection facilities at Mountain Prison, British Columbia, it was recommended CPS should maintain the prison as a medium security protective custody facility.

Staffing protective custody

Opposition to the present system of security (CX officers) staffing protective custody areas was similar to a recommendation made on staffing in punitive dissociation; and staff should be rotated. Only carefully selected staff, permanently working in the units should be allowed to mix with the inmates. Again, a special salary level should be established, and in-service training designed especially for them. Inmates should never be left unattended by security staff. Nor should inmates be left unescorted while absent from the unit. The report cited as an example: "There is no rationale behind the fact that in some institutions inmates in protection sit idly while an inmate from the (general) population cleans their range."

Classification staff

Classification Officers also concerned the study group. They should be assigned permanently to the protective units, and have appropriate office and interviewing space.

Urgent action

In summary, the study group found protective custody the "most pressing dissociation problem facing the Penitentiary Service." Inmates in protective custody far exceed those in other types of dissociation. Inmates in these units were "being punished where punishment is not warranted," due to the lack of privileges and amenities normally enjoyed by the general population. The Penitentiary Service was urged to rectify this immediately.

la séparation ne suffit pas...

La dissociation punitive

L'administration qui trouve un détenu coupable d'une faute disciplinaire grave ou flagrante peut également avoir recours à la dissociation punitive. Jugée draconienne, cette mesure n'est prise qu'après examen de châtiments moins rigoureux. Le rapport souligne que le nombre de détenus condamnés à la dissociation «à un moment ou à un autre n'est pas élevé».

Le 15 novembre 1974, on en comptait 74, c'est-à-dire environ 0.85% de la population carcérale ordinaire. Ce nombre comprenait les détenus en attente de jugement ou en instance de comparution et les libérés conditionnels qui ont manqué à leur parole.

Le rapport fait état des différentes interprétations des règlements 2.28 et 2.29 du Service des pénitenciers et de la Directive 213 (mai) du Commissaire qu'on invoque pour condamner les détenus à la dissociation punitive. Il s'intéresse également au traitement médical, obligatoire en vertu de la DC 213 et aux mesures de sécurité qui s'imposent dans les cellules de dissociation punitive.

Conséquences

Comme les peines de dissociation n'excèdent ordinairement pas 30 jours, le groupe d'étude n'estime pas qu'elles soient préjudiciables, sauf si le détenu souffre de déficience mentale. Bien que la dissociation punitive ne soit pas nuisible au détenu, elle ne l'aide aucunement à s'amender.

Le groupe d'étude s'est inquiété de l'absence de raisons dans les dossiers pour justifier la mise en dissociation punitive de sorte qu'il n'est pas toujours facile de voir pourquoi le détenu est condamné à cette peine.

Comité disciplinaire

Le professeur Vantour a également constaté que les directeurs et les directeurs adjoints qui président le comité disciplinaire se sont interrogés sur leur rôle. Parfois ils se sentent tenus de déclarer le prisonnier coupable étant donné que les agents peuvent considérer une décision favorable au détenu comme une atteinte à leur intégrité. Un président

indépendant exigerait une comparution devant un tribunal et se chargerait d'établir la culpabilité du détenu et de faire exécuter la sentence.

Le personnel qui joue maintenant un rôle consultatif aux audiences du comité disciplinaire ne devrait continuer de le faire que dans la mesure où ce rôle vise des questions relatives à la peine lorsque le détenu a été déclaré coupable. Le rapport souligne que les audiences du comité disciplinaire s'intéressent avant tout aux questions de sécurité.

Le groupe d'étude a constaté également que les agents des programmes ont tendance à oublier les détenus mis en dissociation punitive jusqu'à ce qu'ils réintègrent la population générale. Quant à la détention protectrice, le groupe d'étude reproche aux agents de classement de ne pas visiter les détenus en dissociation et leur a recommandé de le faire.

Prison des femmes

Dans la seule prison fédérale de délinquantes au Canada, la Prison des femmes de Kingston (Ontario), sur 116 détenues, seul un petit nombre était en dissociation. Une femme était en détention protectrice, quatre en ségrégation administrative, aucune en dissociation punitive.

En dépit de l'avenir incertain de la prison, le groupe a invité le SCP à prendre les mesures nécessaires pour améliorer les installations de dissociation de l'établissement, jugées inférieures à celles des pénitenciers pour hommes.

Centres psychiatriques

Dans une de ses principales recommandations, le groupe d'étude demande qu'aucun détenu ne soit condamné à la dissociation sous prétexte qu'il souffre d'une maladie mentale ou d'un trouble affectif. Il propose que les cliniques des établissements offrent au détenu des soins provisoires jusqu'à ce qu'il soit possible de le transférer dans un centre psychiatrique.

On a constaté que ce problème était particulièrement grave dans le cas des délinquantes parce que les centres psychiatriques dirigés par le SCP ne s'occupent que des hommes. Le rapport note que les autorités provinciales hésitent à accueillir les détenus qui peuvent poser des problèmes de sécurité.

Recommandations

Le rapport contient 57 recommandations sur les conditions de la dissociation et les manières de l'appliquer, dont une invitation formelle à modifier le traitement psychiatrique des délinquantes.

Les autres portent sur la sélection et la formation du personnel de sécurité dans les aires de dissociation, les rapports des détenus avec les agents de classement dans les unités de ségrégation, les modifications au conseil de révision, les services de conseillers offerts aux détenus en ségrégation, la différence entre la détention protectrice et la dissociation, les programmes destinés aux prisonniers en détention protectrice et le maintien des dossiers.

Dans une recommandation qui changerait le programme du SCP en matière de construction, le groupe d'étude réclame la construction d'un établissement à sécurité maximale pour chacune des cinq régions qui servirait, entre autre, à la détention et au traitement des prisonniers qui peuvent être condamnés à une dissociation prolongée. ▲

segregation lacks rehabilitative value . . .

Punitive dissociation

After an inmate is found guilty of a serious or flagrant disciplinary offence, punitive dissociation is another form of punishment available to administration. It is considered a severe penalty. Imposed only after less severe penalties have been considered. The number of inmates dissociated "at any one time," the report concluded, "is not great."

On November 15, 1974, the count was 74, about .85 per cent of the population. The count included inmates waiting their hearing, appearance in outside court, or parole violations.

Differences of interpretation of Penitentiary Service Regulations 2.28 and 2.29 and Commissioner's Directive 213 (May), which constitute the authority to confine inmates in punitive dissociation, were cited. Medical treatment, mandatory under CD 213, and security precautions in punitive dissociation were also discussed.

Consequences

Because punitive dissociation sentences do not usually exceed 30 days, it was considered damage to the inmate might not be serious, except to those mentally disturbed. Although the report could not find punitive dissociation harmful to inmates, neither was it of any therapeutic value.

Concern was shown on the lack of recording charges for punitive dissociation. What the inmate had done was not always clear.

Disciplinary board

Prof Vantour also found directors and assistant directors, who act as chairman of the disciplinary board, expressed concern over their role. "They occasionally felt pressured to find the inmate guilty...officers may regard a decision in favor of the inmate as an attack on their integrity." An inde-

pendent chairperson would provide "an appearance of justice...be responsible for both the determination of guilt and the disposition (sentence)."

Staff now acting in an advisory role at a disciplinary hearing should continue to do so, only, "insofar as it involves matters related to the disposition (sentence) where the inmate has been found guilty."

The report observed, "... on the basis of our observation disciplinary hearings are predominantly security oriented."

It was also found program staff tend to ignore inmates in punitive dissociation until they are returned to the general population. As in Protective Custody the report expressed concern that classification officers did not visit dissociated inmates; they should.

Prison for women

In the only federal prison for female offenders in Canada, the Prison for Women, Kingston, Ontario, few of the 116 females were found to be dissociated. One inmate was in protective custody, four in segregation, none in punitive dissociation.

Despite the indefinite future of the prison, CPS was asked to take "the necessary steps to improve the institution's dissociation facilities," which were considered inferior to male institutions.

Psychiatric centres

A major recommendation asked that, "No inmate shall be dissociated because he is considered to be mentally ill or emotionally disturbed." It was suggested temporary care should be available in the institution hospitals, until arrangements could be made to move the inmate to a psychiatric medical centre.

This problem was found, "acute in the case of female inmates," because psychiatric centres run by CPS only care for male offenders.

Provincial authorities, the report said, are reluctant to accept inmates who may represent a security problem.

Recommendations

Fifty-seven recommendations were listed dealing with conditions and administration of dissociation, including a direct request for change in psychiatric treatment for females.

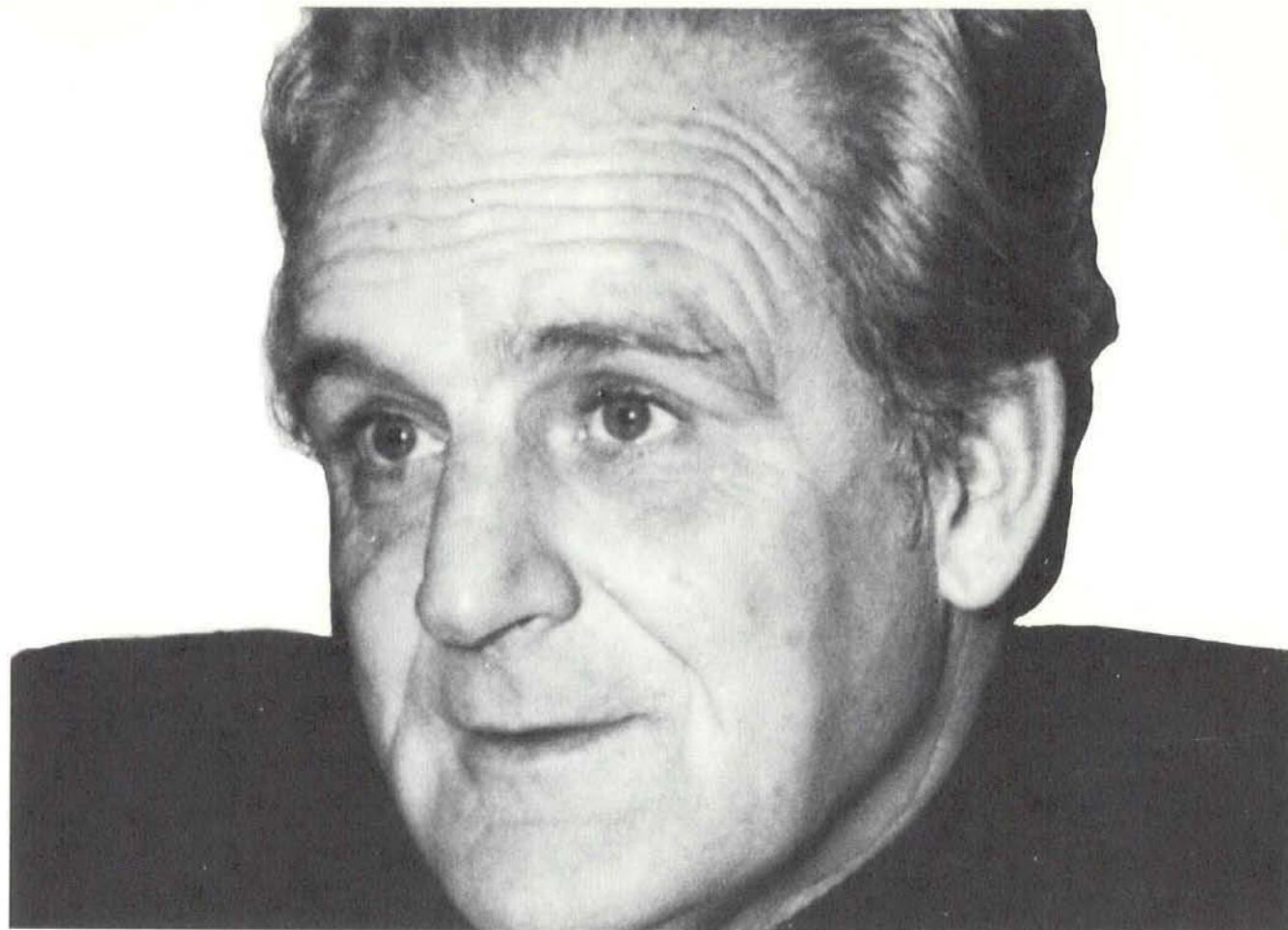
Others were: selecting and training security staff for dissociation; inmate contact with classification officers in segregation units; change in the segregation review board; counseling of inmates while in segregation; qualification of protective custody versus dissociation; programs for inmates in protective custody; and better record-keeping.

A recommendation that could change the on-going building plan for the Canadian Penitentiary Service asked for : One new maximum security institution for each of the five regions that would be used in part for the custody and treatment of inmates who may require long-term segregation. ▲

Mona C. Ricks, Public Affairs, Ottawa

**let's
face it**

**une
nouvelle
chance**



0"Dean, would you please drop in to see Smith at the Main? He's been asking for you."

"May I please speak to the guy who runs *Let's Face It*?"

"Dean, what's the job situation for a man with no skills and a bad back?"

Dean Pelton's job is to find jobs for the unemployable — except that Dean proves they're not. He takes men who have never been employed, who've been in prison, who are soft and lazy, and gets jobs for them and gets them to their jobs.

How does he do it? Dean is persistent, and he doesn't get mad — even when an employer tells him he doesn't hire cons. Dean thanks him, leaves, and comes back a couple of weeks or months later to try again.

Patience came late to Dean. He is a violent man, a lifer, who will have to report to a parole officer for the rest of his

L'objectif de Dean Pelton consiste à trouver des emplois pour les non-employables, avec cette différence qu'ils sont aptes à travailler. Il prend en main des hommes qui n'ont jamais travaillé, qui sont allés en prison, qui sont faibles et paresseux; il leur trouve du travail et les pousse à aller travailler.

Comment s'y prend-il? Dean est tenace, et il ne se fâche pas, même quand un employeur lui déclare qu'il n'engage pas de prisonniers. Dans un tel cas, Dean le remercie, s'en va, et revient tenter sa chance à nouveau quelques semaines ou quelques mois plus tard.

La patience est une qualité que Dean a mis du temps à apprendre. Il est de nature un homme violent, un condamné à vie, qui devra faire rapport à un agent de libération conditionnelle pour le reste de sa vie. Autrefois, il était prompt à l'injure et à la bagarre, rendant coup pour coup, verbalement comme avec ses poings. Maintenant, il mérite le respect, parce qu'il veut venir en aide aux «gars», aux détenus

let's face it

une nouvelle chance

life. In the old days he was fast with his fists and his mouth, giving back as good as he got in both departments. Now he's practically respectable, because he wants to help the "guys" — the inmates who will get a parole if he can find them a job, the men whose employer would have fired them if Dean hadn't begged for another chance for them, the drunks he sits up all night with.

To those who knew the old Dean the change is unbelievable. The lusty language is toned down (though it hasn't disappeared), the voice is quieter, and Dean thinks before he says or does something — he doesn't want to do anything to hurt his guys. The job is hard; Dean has to walk a tight-rope between being one of the inmates (he still feels, when he leaves Dorchester, that he really belongs inside) and being able to help them because he's outside. It's not easy for a man who never finished high school to talk to parole and classification officers, trying to persuade them to do something for an inmate, when he remembers the years that he was an inmate himself, hating the guards and the police.

What is the story behind Dean and his project? Dean was released on parole in May 1971, and right away got into job trouble. He could find a job, but he was unreliable, showing up late (if at all), with a hangover, mad at his employer because he had let him down, too proud to admit his mistakes. For the first few months only his parole officer (Moncton district director Justin Sullivan) had faith in him; together they hit on a plan to take advantage of what Dean had to offer — but they had to sell it. Dean was to be in charge of job-finding for parolees, mandatory supervision cases, and any other ex-inmates. He was to visit employers and inmates, and then bring the man to the job. Dean knew it wouldn't be easy — who really **wants** an ex-con? — but he's stubborn, and he wanted to try. In a way, it was funny: to have an ex-inmate who couldn't hold a job himself finding jobs for others; but it's worked.

Finding a source of money proved to be not so difficult. At the start (December, 1972) Dean was supported by a LIP grant, and later, from 1974 on, by a Manpower Outreach grant. During most of its life *Let's Face It* has had an office with the Parole Service, an arrangement that had disadvantages as well as assets. For about a year (1974-75) *Let's Face It* had its own quarters, and four employees, but the clientele shrank, and Dean moved back into the parole office in September, 1975. Although the Outreach project was due to run three years (until March, 1977), it now looks as if the clammy hand of austerity has been laid on *Let's Face It*, and as this is written the project's future is uncertain.

It is very difficult to gauge the success of a program like *Let's Face It*. We can count the jobs found (or its negative, the released who are unemployed), but we can't measure

qui obtiendront la libération conditionnelle s'il peut leur trouver un emploi, aux hommes que leur employeur aurait renvoyés si Dean n'avait convaincu celui-ci de leur accorder une nouvelle chance, aux ivrognes avec qui il passe la nuit à discuter.

Dean a vraiment changé. Son langage scabreux s'est adouci, bien qu'il n'ait pas disparu, la voix est plus calme, et il réfléchit avant de dire ou de faire quelque chose, car il ne veut rien faire qui puisse nuire à ses protégés. Le travail est dur, Dean est constamment sur la corde raide: d'un côté, il appartient au monde des détenus (il a encore l'impression, quand il sort de Dorchester, que sa place est à l'intérieur), de l'autre, il est à même de les aider parce qu'il est libre. Pour un homme qui n'a jamais terminé ses études secondaires, il n'est pas facile de parler aux agents de libération conditionnelle et aux préposés au classement, tout en se rappelant les années où il était lui-même un détenu et détestait les gardiens et la police.

Par quels détours Dean en est-il arrivé à diriger ce projet? Il a reçu sa libération conditionnelle en mai 1971, et a eu dès le début des difficultés avec son travail. Il a pu se trouver un emploi, mais on ne pouvait compter sur lui: il arrivait en retard (quand il se montrait), avec la gueule de bois, furieux contre son patron parce qu'il l'avait laissé tomber, trop fier pour admettre ses erreurs. Pendant les premiers mois, seul son agent de libération conditionnelle (Justin Sullivan, du bureau de district de Moncton) croyait en lui. D'un commun accord, ils ont mis au point un plan destiné à tirer profit de ce que Dean avait à offrir; il leur restait à faire admettre ce projet. Dean serait chargé de trouver des emplois aux libérés conditionnels, aux libérés sous surveillance obligatoire et à tous les autres ex-détenus. Il visiterait les employeurs et les détenus, puis joindrait l'homme et l'emploi. Dean savait que ce ne serait pas facile — qui veut réellement d'un ex-détenu? — mais il est têtu et il voulait essayer. D'une certaine façon, ce projet était ironique: demander à un ex-détenu, lui-même incapable de garder un emploi, de trouver du travail aux autres. Mais cela a marché!

Trouver un soutien financier s'est avéré assez facile. Au début, (en décembre 1972), Dean bénéficiait d'une subvention du Programme des initiatives locales; depuis 1974, d'une subvention du Programme d'extension des services de main-d'oeuvre. Pendant la plus grande partie de son existence, le projet *Let's Face It* a été logé dans les mêmes bureaux que le Service des libérations conditionnelles; cette situation présente à la fois des avantages et des inconvénients. Pendant environ un an, en 1974-1975, *Let's Face It* a eu ses propres bureaux, et quatre employés; mais la clientèle a baissé, et Dean est retourné au bureau des libérations conditionnelles en septembre 1975. Le projet du Programme d'extension des services de main-d'oeuvre devait à l'origine durer trois ans (jusqu'à mars 1977), mais il semble maintenant que l'impitoyable austérité ait resserré son étreinte sur *Let's Face It*, et au moment d'aller sous presse, l'avenir du projet s'annonçait incertain.



(left) District director Justin Sullivan and Gal Friday, Carolyn Deschêne, at Moncton Parole Service office, discuss a report with Dean Pelton. Was it another success?

Petite séance de consultation entre (de gauche à droite) Justin Sullivan, directeur de district du SNLC, Carolyn Deschêne, adjointe administrative, et Dean Pelton, le parrain du projet Let's Face It.

the effort, the call-backs, the thinking, that are all involved in finding a job for a particular man.

Let's consider a man due to be released on mandatory supervision — which means that he didn't make parole, and is usually a multiple loser. He's spent the last four years in Dorchester, maybe "working" as a cleaner (the quotes are there because nobody in Dorchester really works). He's lazy, he doesn't like people, and all his real friends are inside. Given the chance, he drinks like a fish. Also — obviously — he has a criminal record, and practically no work history. He is being released to Moncton, where jobs are practically unobtainable. Here is a problem for Dean — can he place this antisocial problem drinker? Not always, but he usually can. There is a brush-clearing project, a bottle-return depot, a car-wash — and there are others, too. (In fact, some straights have been heard to complain that the way to get a job in Moncton is to be an ex-con.)

But Dean has other duties. Most ex-inmates don't have much of a social life; they shy away from contact with people outside, and they often drink too much. If they want to drink, that's all right with Dean, provided there is somebody handy (usually himself) to keep things under control. Before a man gets out Dean visits him, and sometimes his family, too. He encourages the shy, verbally boots the aggressive, pulls no punches — if a man wants work he'll take Dean's advice.

Even after a man has a job he remembers Dean, and if he needs a lift to work or a shoulder to cry on Dean is handy. He helps in any problem he can, and if he doesn't know the answer (which doesn't happen often) he usually can find someone who does. Dean provides all-round service: he is an employment agency, a chauffeur, an adviser, and a friend.

What are the reasons for the success of *Let's Face It*? Most of the credit, of course, must go to Dean himself — his energy, his perseverance, his cheerfulness have kept the project going when it might otherwise have floundered. But the Moncton parole officers, who were originally unenthusiastic, have learned to live with the idea of having an ex-inmate in their office; Dean's charm has helped, but so has the tolerant attitude of the parole office staff. It happens fairly often that an out-of-work parolee is shepherded directly from his parole officer's office to Dean's office: "See what you can do for him, Dean. I want him working." And Dean tries, more often successful than not. Dean doesn't give up easily. ■

Dr Maud Hody, Parole Service Officer, Moncton, N.B.

Il est très difficile de mesurer le succès d'un projet comme *Let's Face It*. On peut compter les emplois trouvés (ou, au contraire, les libérés qui sont chômeurs), mais on ne peut mesurer les efforts, la détermination et la réflexion nécessaires pour trouver l'emploi approprié à un seul homme.

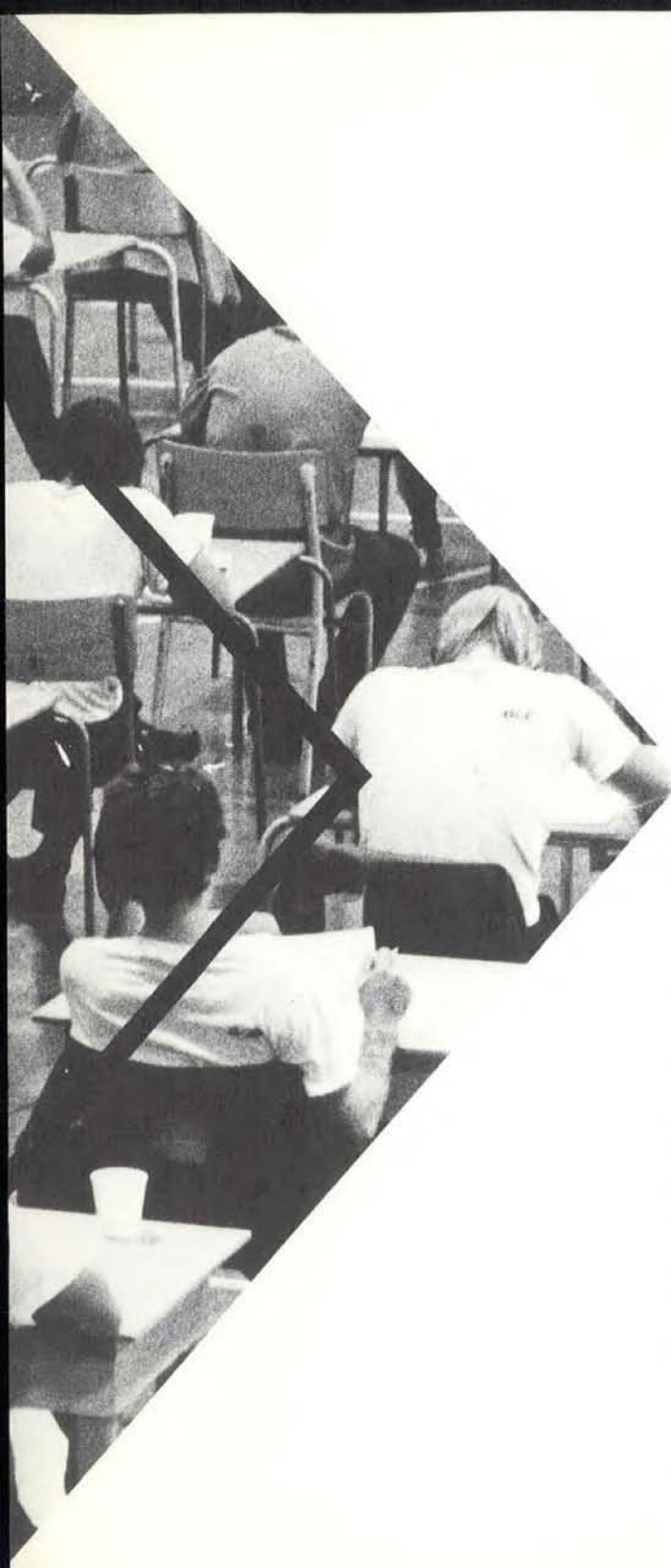
Prenons par exemple un détenu qui est sur le point d'être libéré sous surveillance obligatoire; cela signifie qu'il n'a pu mériter une libération conditionnelle et, généralement, qu'il est un perpétuel perdant. Il a passé les quatre dernières années à Dorchester, peut-être en «travaillant» au service d'entretien (personne ne travaille vraiment à Dorchester). Il est paresseux, insociable et ses véritables amis sont tous restés en prison. S'il en a la chance, il boit comme un trou. En outre, il a un casier judiciaire, évidemment, et n'a presque aucun antécédent de travail. À sa libération, il est dirigé vers Moncton, où il lui est presque impossible de trouver du travail. Voilà un cas difficile pour Dean: pourra-t-il placer ce buveur invétéré antisocial? Pas facile, mais possible. Il y a un projet de débroussaillage de terrain, un dépôt de cueillette de bouteilles, une entreprise de lavage d'autos, etc. On a même entendu quelques honnêtes gens se plaindre qu'à Moncton, la meilleure façon de se trouver du travail, c'est d'être un ex-détenu.

Mais le travail de Dean a d'autres aspects. La plupart des détenus ont une vie sociale quasiment nulle; ils évitent tout contact avec les gens de «l'extérieur» et, souvent, ils boivent immodérément. S'ils veulent boire, c'est leur affaire et Dean n'a aucune objection, pourvu qu'il y ait quelqu'un (généralement Dean lui-même) qui les aide à éviter les abus. Avant qu'un détenu ne sorte, Dean lui rend visite, et parfois à sa famille aussi. Il encourage le timide, donne la réplique à l'agressif et ne force la main à personne: celui qui veut travailler n'a qu'à suivre ses conseils.

Le détenu n'oublie pas Dean, même après qu'il ait trouvé un emploi, et s'il a besoin d'un moyen de transport pour se rendre au travail ou encore de quelqu'un à qui confier ses problèmes, il fait appel à lui. Dean apporte son aide partout où il peut et quand il n'a pas de solution à offrir (ce qui arrive rarement), il trouve généralement quelqu'un qui saura quoi faire. Dean est l'homme à tout faire; il est à la fois une agence de placement, un chauffeur, un conseiller et un ami.

Comment s'explique le succès de *Let's Face It*? La principale raison est bien sûr Dean lui-même: son énergie, sa persévérance, sa bonne humeur ont entraîné le projet vers l'avant lorsqu'il menaçait de s'échouer. Mais les agents de libération conditionnelle de Moncton qui, au départ, manifestaient peu d'enthousiasme, ont finalement accepté le fait de partager leur bureau avec un ex-détenu; la personnalité de Dean y a contribué, mais aussi l'attitude tolérante du personnel du bureau des libérations conditionnelles. Il arrive assez souvent qu'un libéré conditionnel en chômage soit accompagné par son agent de libération tout droit vers le bureau de Dean: «Essaie de faire quelque chose pour lui, Dean. Je veux qu'il travaille». Dean essaie, et plus souvent qu'autrement il réussit. Car Dean ne se laisse pas abattre facilement. ■





an avenue of hope

With the move away from more traditional methods of penology over the past few years and the introduction of new, and most often, progressive steps in dealing with inmates, CPS has introduced what may be the brightest star in the rehabilitative heavens, the Life Skills Program. Life-skills courses are now being conducted in more than a dozen federal institutions across Canada.

Early 1973 saw the Life Skills Program being integrated with other social-development programs in Warkworth and Drumheller Institutions as ongoing programs, and the proliferation of life skills within CPS indicates it may soon become entrenched in most medium-security institutions in Canada. In my view, the sooner, the better. Conversations with both staff and inmates who have taken part in the course leave me with the impression that, in concert with other institutional concepts and programs, the Life Skills Program produces positive attitudinal change and increased awareness of the "straight" life being a viable alternative to criminality. Obviously, this type of alteration is difficult to measure but impressions can serve as an indicator.

Briefly, Life Skills is the learning of problem-solving behaviors, appropriately and responsibly used in the management of one's personal affairs. It sounds simple but these are exactly the skills lacking in so many inmates in our institutions today. The traditional notion that a job skill, learned within an institution, would increase life chances is a

vaincre la peur de la rentrée sociale

Après s'être éloigné, au cours des quelques dernières années, des méthodes carcérales traditionnelles et après avoir adopté des mesures nouvelles et surtout progressives pour le traitement des délinquants, le SCP a conçu ce qui pourrait bien se révéler l'initiative la plus heureuse dans le domaine de la réadaptation: le Programme de préparation à la vie. Les cours prévus dans le cadre de ce programme se donnent maintenant dans plus d'une douzaine d'établissements fédéraux du Canada.

Au début de 1973, on incorpora le Programme de préparation à la vie à d'autres programmes permanents de socialisation, appliqués aux pénitenciers de Warkworth et de Drumheller, et l'intérêt croissant du SCP pour ce programme laisse présager son adoption dans la plupart des pénitenciers à sécurité moyenne au Canada. À mon avis, le plus tôt sera le mieux. Les conversations que j'ai eues avec les employés et les détenus qui ont participé au programme me portent à penser que, joint à d'autres concepts et programmes du même genre, le Programme de préparation à la vie inspire un comportement plus positif et permet de plus en plus de croire qu'une vie droite constitue une solution de rechange. Bien entendu, le changement d'attitude est difficile à apprécier, mais les impressions peuvent permettre d'en mesurer l'importance.

En résumé, les cours nous enseignent comment résoudre les problèmes et bien gérer nos affaires. Cela peut paraître

fallacy. What is learned by most inmates in shop training is probably the worst work habit in the entire world. This should not be interpreted as a blanket indictment of shop instructors, but rather a result of overcrowded institutions and shops. In my experience, shop instructors and teachers make the best of a bad situation.

In a research project by students several months ago, Alain Fraser and Raymond E Way of the Dept of Criminology, University of Ottawa, with Madeleine Rathwell of the Social Work program at Algonquin College, Ottawa, looked at files of more than 60 ex-offenders to establish a correlation between job training within the institutional setting and employment after release. The results of their search show fewer than four per cent of former inmates, who learned job skills while incarcerated, are now working in a related field. Certainly this is inconclusive proof that shop training does not work, but it does point to a flaw in this approach.

It seems to make more sense to teach the inmate basic life skills such as an evaluation of his own worth, how to look for, find and keep a job, better use of his leisure time within the community, and how to get along with the family he has left to cope for themselves. These and other life skills are lacking in the majority of inmates within the federal system. They are basic skills which most Canadians take for granted and suppose everyone must know. Not so. For whatever reason, most inmates are not blessed with these basics. But they can be taught and, more importantly, they can be learned. In talking with inmates who have completed the ten-week course I couldn't help but be impressed with what I considered a major change in attitude. Gone was the inflated value system common to most of us who have been incarcerated. In its place was a far more realistic judgment of personal capabilities and a desire to acquire complementary skills before and after release. I was struck with the positivism exuded by graduates of the program.

Although there is little support within the peer group, and some staff, for newly learned behavior patterns, there is increased awareness of the potential and method used in life skills' courses at all levels. In a national workshop for life skills held last November strong recommendations in this regard were made. Life skills coaches at Warkworth Institution in the Ontario Region have already conducted several courses for staff, many of whom expressed the thought that some form of life skills be included in staff training. Several of those I spoke with believed life skills are as important for staff as for inmates.

The Life Skills Program was developed originally by Saskatchewan *Newstart* and was employed in the retraining of disadvantaged groups by the Department of Manpower. The basic course was adapted for use in a correctional facility but still follows the *Newstart* model. This was endorsed by

simplement, mais voilà exactement le genre d'aptitudes qui manquent aujourd'hui à beaucoup de détenus. L'éternel principe selon lequel une compétence professionnelle, acquise dans un pénitencier, augmente les chances de réadaptation est tout ce qu'il y a de plus faux. L'habitude de travail qu'on acquiert dans la plupart des ateliers est probablement la plus néfaste qui soit. Qu'on n'aille pas interpréter cela comme une condamnation en bloc des moniteurs, mais plutôt comme un constat du surpeuplement des établissements et des ateliers. D'après mon expérience, moniteurs d'atelier et enseignants tirent le meilleur parti d'une triste situation.

Il y a quelques mois, MM. Alain Fraser et Raymond E. Way, du Centre de criminologie de l'Université d'Ottawa, de concert avec Mme Madeleine Rathwell, du programme de service social au collège Algonquin d'Ottawa, ont examiné les dossiers de plus de 60 ex-délinquants dans le cadre d'un mini-projet de recherche visant à établir la continuité qui existe entre la formation professionnelle au sein d'un établissement et l'embauche après la remise en liberté. Les résultats montrent que moins de quatre pour cent des détenus qui ont suivi un cours de métier durant leur réclusion travaillent maintenant dans un domaine connexe. Évidemment, cela ne signifie pas hors de tout doute que l'atelier soit un échec, mais cela dénote certaines lacunes.

Il semble plus logique de mieux outiller le détenu en lui apprenant, entre autres, à juger de sa propre valeur, à chercher et à conserver un emploi, à mieux occuper ses heures de loisirs et à s'entendre avec la famille qu'il a laissée temporairement à elle-même. Les aptitudes de cet ordre manquent à la plupart des détenus qui séjournent dans des pénitenciers fédéraux. Il s'agit d'aptitudes fondamentales que la plupart des Canadiens tiennent pour universelles. Pourtant, c'est loin d'être le cas. Quelle qu'en soit la raison, la plupart des détenus ne les ont pas. Toutefois, elles peuvent s'enseigner et, qui plus est, s'apprendre. En conversant avec les détenus qui ont suivi le cours de 10 semaines, je n'ai pu m'empêcher d'être impressionné par ce que j'estime être un important changement d'attitude. Disparu le système artificiel de valeurs qui était notre lot! À sa place, une évaluation beaucoup plus réaliste et plus judicieuse des possibilités personnelles et le désir d'acquiescer des aptitudes complémentaires avant et après la remise en liberté. J'ai été frappé de la détermination des gens qui ont suivi le programme.

Bien que le groupe des détenus et même certains employés acceptent mal les nouveaux modèles de comportement, la situation tend toutefois à changer grâce à une reconnaissance accrue, chez les uns et les autres, de la valeur des cours de réadaptation. On a fait d'importantes recommandations à cet égard lors d'un atelier national de préparation à

the recent Life Skills Workshop in an effort to maintain uniformity across the country. The course covers five distinct tracks or components: self, family, community, leisure time, and job. Small groups of ten to 14 are brought together to share the group's experience, and the practice of group dynamics is one of the first necessary ingredients. The group learns through sharing in an experiential situation and, very early in the course, learns to relate to each other and the group as a whole.

Because the group are within an institutional milieu, most coaches across the country have placed great emphasis on the *self* track in an effort to teach the inmate to deal with his daily problems within the walls of the prison. Care is taken not to have the inmate learn how to adapt to the *de-humanization* of prison life, and a lot of discussion centred on this topic at the Ottawa workshop where life skills coaches from across the country and social-development people from all regions and Ottawa headquarters attempted to formulate policy recommendations.

Life skills should not be seen as a panacea for all that ails the penitentiary service, but as a program to reinforce industrial training, academic upgrading, and other social-development programs. Presently it is being used as pre-release or exit program and might be considered a good *parole gaff* by many inmates in much the same way as AA has come to be known. When I talked with inmates about this possibility, many admitted the course started out as just exactly that, but along the way some of the basic philosophy rubbed off and, within a short time, they found themselves taking part in the group process for quite a different reason. Staff members who took part in the staff courses at Warkworth originally set out to gain some knowledge about life skills courses, but found the experience of being involved in the group process had altered their methods of problem-solving, at work and in their personal lives. Many of them have become the most vocal supporters of life skills as a staff-training tool.

Currently the course is being taught at Springhill, Nova Scotia; Dorchester, New Brunswick; Warkworth and Prison for Women, Ontario; Stony Mountain, Manitoba; Drumheller, Grierson, and Bowden, Alberta; and a number of maximum-security annexes and Community Correctional Centres. Plans are also underway to include institutions in the Pacific and Quebec regions. A further recommendation by the National Workshop was to adopt the program in all medium-security institutions in the near future.

As an ex-offender who is familiar with the Life Skills Program and what it has added in terms of a rehabilitative tool, I have become more and more convinced of the need, not only for the basic life skills course, but some form of ongoing life skills instruction. A number of the basic subject

la vie qui a eu lieu au début de novembre. Les moniteurs de l'Institution Warkworth (Ontario) ont déjà donné de nombreux cours aux employés qui, en grand nombre, ont manifesté leur désir de voir certains éléments du cours faire partie du programme de formation. Beaucoup de ceux à qui j'ai parlé estimaient que la préparation à la vie était aussi importante pour eux que pour les détenus.

C'est le groupe chargé du programme «Nouveau départ» de la Saskatchewan qui, le premier, a élaboré le programme de préparation à la vie et le ministère de la Main-d'oeuvre l'a ensuite appliqué au recyclage de certains groupes défavorisés. Bien qu'il reste fidèle au programme «Nouveau départ», le cours de base a été adapté aux besoins des centres de correction. Le dernier atelier de préparation à la vie a accepté le cours en vue d'assurer l'uniformité dans tout le pays. Le cours porte sur les cinq thèmes suivants: l'individu, la famille, la collectivité, les loisirs et le travail. Afin de se communiquer leur expérience collective, des petits groupes de 10 à 14 personnes se forment et tiennent des réunions où la dynamique de groupe joue un rôle prédominant. Les membres du groupe partagent une expérience vécue et apprennent tout de suite à communiquer tant sur le plan individuel que collectif. Puisque le groupe évolue entre les murs d'un pénitencier, la plupart des moniteurs insistent beaucoup sur le thème de l'individu pour apprendre au détenu comment faire face à ses problèmes quotidiens à l'intérieur de la prison. On veille à ne pas parler au détenu de l'aspect déshumanisant de la vie en prison et il en a souvent été question lors de l'atelier d'Ottawa où des moniteurs de tous les coins du pays ainsi que des travailleurs sociaux venant de toutes les régions et du bureau principal à Ottawa ont tenté de formuler des recommandations à cet égard.

On ne doit pas considérer le programme de préparation à la vie comme un remède universel à tous les maux du Service des pénitenciers, mais son apparition comme programme distinct pour compléter la formation industrielle, le rattrapage et autres programmes d'adaptation sociale a déjà des effets bénéfiques. Il sert actuellement de programme de prélibération ou de remise en liberté, et de nombreux détenus peuvent le considérer comme un bon moyen d'obtenir leur libération conditionnelle un peu comme les alcooliques trouvent leur planche de salut au sein des AA. Lorsque j'ai fait part aux détenus de cette impression, beaucoup ont reconnu qu'il en avait été exactement ainsi au début, mais qu'ils avaient abandonné peu à peu certains des principes de base et qu'une toute autre raison les a incités assez vite à se joindre au groupe. Les employés qui ont commencé à suivre les cours de formation à Warkworth espéraient en savoir plus long sur les cours de préparation à la vie, mais ils ont constaté que leur participation à des

**an avenue
of hope**

**vaincre
la peur
de la rentrée
sociale**

areas contained within the course are treated only on a superficial level and it is my contention that, while the *self track* should be the main thrust in the initial program, it should not stop there. Specially designed life skills segments, perhaps of two to three weeks' duration, should deal with specific areas such as employment, finances and budgeting, family relationships — especially during the crucial period following release.

How to become active in a community could be designed and used as a prerelease program. A greater use of community resources could be used in putting this type of program on the rails. Nearby universities, community colleges, professionals in many fields from the immediate community should be invited to participate in this approach.

The desirability of separate life skill segments was high on the agenda of the recent workshop and, while there seemed to be some fear the program might lose momentum if it were given on a continuing basis, there appeared to be much support for the concept. Most coaches agreed that too little time was spent on all but the self component, and there is a real need for some form of expansion in the remaining areas of life skills.

Years may pass before an evaluation can take place but, for now, I am convinced life skills courses offer the inmate and staff a far better opportunity to communicate effectively while they are within the institutional setting, and far greater life chances for the offender after his release. ●

Joseph D Reddy, Ottawa

activités de groupe avait modifié leur façon d'envisager leurs problèmes professionnels et personnels. Beaucoup de ces employés sont devenus les plus ardents défenseurs des cours de préparation à la vie comme instruments de formation.

À l'heure actuelle, le cours se donne à Springhill, à Dorchester, à Warkworth, à la Prison des femmes, à Drumheller, au Centre Grierson, à Rockwood, à la Maison St. Leonard de London (Ontario), à l'Institut Memramcook, dans un certain nombre d'annexes à sécurité minimale et dans des Centres correctionnels communautaires. On se propose d'ajouter bientôt à cette liste les pénitenciers de la côte Ouest et de la région du Québec. L'atelier national a aussi recommandé que tous les pénitenciers à sécurité moyenne adoptent prochainement le programme.

À titre d'ancien détenu qui connaît bien le programme de préparation à la vie et ce qu'il offre comme possibilités de réadaptation, je suis de plus en plus persuadé qu'il est nécessaire d'instaurer non seulement un cours élémentaire de préparation à la vie, mais aussi un cours approfondi et permanent. Un certain nombre des sujets essentiels ne sont développés que de façon superficielle et j'estime que même si le thème de l'individu doit être le sujet principal du programme de base, il ne doit pas être le seul. Certaines parties du cours, peut-être d'une durée de deux à trois semaines, devraient être consacrées à des domaines précis tels que l'emploi, les finances, l'établissement d'un budget et les relations familiales, surtout durant la période décisive qui suit la remise en liberté.

Le programme de prélibération pourrait suggérer un mode de participation active à la vie en société et pourrait faire appel à toutes les ressources de la collectivité. On devrait inviter les universités avoisinantes, les Cégeps et différents spécialistes à y participer.

Une question a dominé les débats du dernier atelier: y a-t-il lieu de diviser le cours en parties distinctes? Certains semblaient craindre qu'en devenant permanent il pourrait perdre de son élan. Cependant, l'idée a semblé plaire à beaucoup. La plupart des moniteurs ont reconnu qu'on accordait trop d'importance au thème de l'individu et qu'il était grand temps de s'occuper un peu plus des autres volets du programme.

Il pourra se passer bien des années avant qu'on puisse déterminer la valeur du programme, mais je suis convaincu que, pour l'instant, les cours de préparation à la vie donnent une bien plus grande possibilité aux détenus et aux employés de communiquer efficacement dans le milieu carcéral et donnent au détenu de bien meilleures chances après sa libération. ●

festiv'art 75



The third annual cultural exposition hosted by Cowansville Institution, Festiv'art 75 was the most successful of the three festivals of art organized by the medium-security institution located in Quebec's Eastern Townships.

More than 2000 items, produced by inmates from 30 countries, were on display — many available for purchase. In five days approximately 2,500 citizens toured Festiv'art 75. Obviously captured by the quality and variety of the display, the public purchased close to 600 items, with sales totalling \$5,400.

International participation was arranged through the Prison Arts Foundation, a charitable organization incorporated under federal charter and established to promote creative activity within Canadian correctional institutions and to provide educational opportunities for inmates. Additional guest participation was obtained with the assistance of consulates in Montreal who delivered crates of inmate artwork from their countries. Among guest exhibitors were contributions

from Haiti, Thailand, Japan, Germany, Barbados, Australia, the United States, New Zealand, Greece, Swaziland, and Chile, demonstrating the progressive development of arts programs in prison systems throughout the world.

From the well-decorated detention building where the exposition was staged, visiting groups were bussed around the institution with an inmate guide. The tour ended at the chapel for a dramatic audio-visual presentation, prepared by inmates, on the effects of incarceration on their wives and families.

From the chapel, visitors walked to the library for coffee and conversation with a large group of inmates responsible for the reception.

Organization, presentation, and the public relations involved in Festiv'art 75 were entirely in the hands of inmates, who met frequently with administrators to agree on procedures.

The success of Festiv'art 75 cannot help but awaken people to the potential for creativity and development that exists

within an institution. It has encouraged the examination of attitudes and interrelationships between inmate and citizen, institution and community.

Long recognized by many of the staff and inmates at Cowansville that creative experiences are healthy and necessary if we are to develop the kind of dialogue and productive relations that are meaningful and mutually beneficial, Festiv'art is more than an art show. It's an attempt to communicate human values that have been scoffed at in our prisons. It succeeds, and in the process provides joyful relief from the cold-blooded institutional routines that can destroy inmates and staff. ▲

G E (Ted) Preston, Social Development
Cowansville, Que.

«l'artganisation»

Festiv'art 75 constitue une réussite sans précédent dans la jeune histoire de cette troisième exposition d'art annuelle, tenue à l'Institution de Cowansville, établissement à sécurité moyenne situé dans les Cantons de l'Est (Québec).

Plus de 2 000 objets d'art provenant de détenus de 30 pays y ont été exposés — plusieurs de ces objets étaient à vendre. En cinq jours, environ 2 500 personnes avaient visité Festiv'art 75; le public a acheté près de 600 objets d'art et le chiffre des ventes s'est élevé à \$5 400.

La participation internationale a été coordonnée par *Prison Arts Foundation*, un organisme à but non lucratif incorporé en vertu d'une charte fédérale et mis sur pied dans le but de promouvoir l'activité créatrice au sein des établissements correctionnels canadiens et de fournir aux détenus l'occasion de se perfectionner. La forte participation des exposants est surtout attribuable aux consulats installés à Montréal qui ont livré des caisses remplies d'oeuvres d'art de détenus de leur pays. Au nombre des pays participants, mentionnons Haïti, la Thaïlande, le Japon, l'Allemagne, la

Barbade, l'Australie, les États-Unis, la Nouvelle-Zélande, la Grèce, le Swaziland et le Chili. De telles contributions témoignent de la popularité croissante des programmes d'art des systèmes pénitentiaires du monde entier.

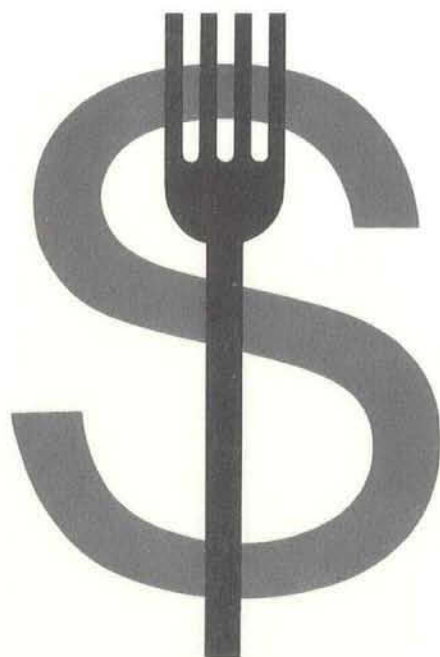
De l'édifice des exposants, le public pouvait visiter le complexe pénitentiaire, confortablement installé dans un autobus avec guide (en l'occurrence, un résident de l'Institution). La tournée s'est terminée à la chapelle avec une présentation audio-visuelle des plus touchantes, préparée par les détenus et portant sur les conséquences de l'incarcération sur l'épouse et la famille. Un peu comme on se rassemble pour discuter de la portée d'un film, les visiteurs ont pu ensuite se rendre à la bibliothèque pour discuter avec plusieurs résidents, et ce tout en sirotant un bon café.

L'organisation, la présentation et les relations publiques nécessaires pour Festiv'art 75 furent entièrement sous la responsabilité des résidents qui devaient se réunir fréquemment avec les administrateurs pour s'entendre sur les modalités.



Le succès remporté par Festiv'art 75 ne peut que sensibiliser les gens au potentiel de créativité et de perfectionnement qui existe au sein d'un établissement; cette réussite a permis de se pencher sur les attitudes et les relations mutuelles qui existent entre le détenu et le citoyen, l'établissement et la collectivité.

Bon nombre des membres du personnel et des résidents de Cowansville ont depuis longtemps constaté que les expériences créatrices sont salutaires et nécessaires si l'on veut établir un genre de dialogue et de relation qui soit productif, significatif et avantageux pour tous; bref, Festiv'art c'est plus qu'une exposition d'art. C'est une tentative de communiquer des valeurs humaines qu'on avait tendance à laisser de côté dans nos prisons. Festiv'art réussit à le faire et à apporter un heureux soulagement au quotidien impersonnel, et parfois destructeur. ▲



feeding inmates big business

Feeding CPS inmates is big business. In 1974 this meant \$5.5 million worth of business in 45 institutions across Canada. Last year it was \$9 million worth of business in 48 institutions, ranking high among Canadian foodservice operations in terms of annual volume.

Figures such as these might suggest an innovative, fast-expanding food chain which is continually blazing new trails. In fact, they relate to the operations of Canada's penitentiary system and its foodservices division, a small, but important, group of people based in a downtown Ottawa, Ontario, office building.

In its role as a meal provider the foodservices division touches the lives of some 14,000 inmates and staff who live and work in 48 CPS institutions and four staff colleges — a sign of the important role the division plays in CPS operations. The full significance of this role requires looking beyond facts and considering the part played by meals in shaping an inmate's wellbeing and morale. Only then does the division's job become evident.

11 millions de repas

Nourrir les détenus du SCP, c'est toute une entreprise. En 1974, le chiffre des opérations des 45 réfectoires dispersés dans tout le Canada s'est élevé à \$5.5 millions. En 1975, le chiffre est passé à \$9 millions pour 48 réfectoires; cette chaîne compte parmi les plus importantes entreprises d'alimentation canadiennes.

De tels chiffres témoignent de l'essor d'une entreprise particulière, soit la division des Services alimentaires du Service canadien des pénitenciers. Un groupe limité de personnes dirigeant, à Ottawa, le travail de quelque 14 000 détenus et travailleurs de l'extérieur employés dans les cuisines de 48 institutions du SCP et de quatre Collèges de formation du personnel.

À l'image de plusieurs autres chaînes de services alimentaires, cette division assume la tâche importante de veiller à la santé physique et morale des gens par une nutrition équilibrée. Les services d'alimentation du SCP doivent remplir ce rôle avec beaucoup d'imagination et d'audace, et comment pourrait-il en être autrement avec 11 millions de repas à servir par année!

feeding inmates big business

11 millions de repas

Like many commercial food chains, the foodservices division brings an imaginative and progressive outlook to the task of supplying some 11 million meals a year. Notable is a scheme to introduce cafeteria-style feeding in dining rooms, where inmates once always ate in their cells. This was a natural evolution of change in practical serving of meals. But it wasn't until the 1960s when Canada's four new medium security institutions (Warkworth, Ontario; Cowansville, Quebec; Springhill, Nova Scotia; and Drumheller, Alberta) were opened, that more and more inmates had their meals in colorful dining rooms rather than in the isolation of their cells.

William Aitkenhead, chief of CPS foodservices division, was the initial mover behind this change in inmate feeding. Today, dining rooms are commonplace throughout the federal penitentiary system. They have even been introduced

La division des services d'alimentation du SCP a instauré un système tout à fait inouï qui consiste à servir les repas pénitentiaires dans des salles à manger plutôt que suivant un système de style cafétéria, et ce, durant les années 60, avec l'ouverture de quatre nouveaux établissements à sécurité moyenne: Warkworth (Ontario), Cowansville (Québec), Springhill (Nouvelle-Écosse) et Drumheller (Alberta). Les repas sont pris dans des salles communes plutôt que dans la solitude des cellules.

M. William Aitkenhead, chef de la division des services d'alimentation du SCP a été le principal instigateur de cette réforme radicale dans l'alimentation des détenus. Ce système de salles à manger s'est vite répandu dans les institutions fédérales et il a même été introduit dans des établissements à sécurité maximale comme le vieux Pénitencier de la Saskatchewan, qui loge 500 hommes et



Staff and inmates wear white uniforms in penitentiary kitchens. (right) A foodservice officer cutting meat for the day's stew. (above) Pancakes are as great a favorite inside prisons as out at any time.

L'uniforme blanc est de rigueur, que ce soit pour la préparation d'un ragoût ou des crêpes, toujours aussi populaires.



into maximum security units such as the old, 500-man Saskatchewan Penitentiary, which has four dining rooms off a main kitchen.

Now, only six institutions — Millhaven and Joyceville in Ontario, Archambault and Leclerc in Quebec, Dorchester in New Brunswick, and the British Columbia Penitentiary — do not provide dining rooms for inmates. Joyceville and Leclerc, however, use common rooms on the ranges to accommodate from 24 to 36 persons, and are considered small dining rooms. At mealtimes these rooms are served by bulk food carts. Millhaven and Archambault have open cafeterias but require inmates to take their food to their cells. The British Columbia and Dorchester penitentiaries still require inmates to pick up trays at wickets, but Dorchester, unlike its west-coast counterpart, furnishes a choice of menu (the B.C. institution provides only special diets outside the no-choice meal).

qui est doté de 4 salles à manger situées à proximité de la cuisine.

Il n'y a que six établissements (Millhaven et Joyceville en Ontario, Archambault et Leclerc au Québec, Dorchester au Nouveau-Brunswick et le Pénitencier de la Colombie-Britannique) qui ne sont pas dotés de salles à manger ordinaires. À Joyceville et à Leclerc, toutefois, des salles de séjour pouvant accueillir de 24 à 36 personnes peuvent servir de salles à manger. À l'heure des repas, ces locaux sont transformés en salles à manger et desservis par des chariots. Millhaven et Archambault ont des cafétérias ouvertes mais les détenus doivent apporter et prendre leurs repas en cellule. Les détenus des pénitenciers de la Colombie-Britannique et de Dorchester doivent encore prendre leurs plateaux à des guichets, mais Dorchester, à la différence de son pendant de la côte ouest, offre un



(above) Dining room at the Correctional Staff College, Kingston, Ontario. (right) Serving counter in the inmate dining hall, Collins Bay Institution, Ontario. Similar to many other inmate self-serve counters.

À l'instar des réfectoires des institutions pénitentiaires fédérales tel celui de l'Institution de Collins Bay (photo de droite), la salle à manger du Collège de formation du personnel de l'Ontario, situé à Kingston, fonctionne selon le principe du libre-service (photo ci-dessus).



feeding inmates big business

11 millions de repas

In the dining room at Collins Bay Institution a wall-to-wall mural is lasting evidence of an armed robber's stay in prison. After a 10-year sentence he was paroled in 1965. Ten years later the old staff messhall was remodeled, but the mural was preserved as penal history.

Cette fresque d'un ex-résident de l'Institution de Collins Bay, libéré sur parole en 1965, fait l'orgueil du personnel de l'établissement. Ce chef-d'œuvre orne en effet un mur du vieux mess des officiers qui sert aujourd'hui de salle à manger pour le personnel.



Other factors help to keep the average, per diem, food cost for each inmate down to a \$1.58. These include the establishment of regional bakeries and butchers' shops (as at Matsqui Institution in British Columbia) and the operation of prison farms and dairies. The Atlantic region's per diem cost of \$1.43, for instance, which is lower than the national average, is due to Dorchester Penitentiary supplying farm produce, dairy supplies, and meat. No wonder Bill Aitkenhead can stress, "It's the penitentiary farm products which allow us to keep costs down."

One other factor is the increasing use of packaged convenience foods, modern food technology's answer to high storage and labor costs. As new foods come on the market they are tested in some of the smaller prison kitchens. If the results prove acceptable they are ordered in bulk.

Bulk buying also helps to reduce costs. And, because standardized menus encourage bulk buying they too figure in cost cutting. That's why menus, standardized for each region, are now undergoing trials. If they prove their worth they will be adopted throughout the system. All this talk of cost cutting should not obscure the fact that penitentiary chefs are dedicated to preparing nutritious, tasty food — and food with eye appeal for, according to Bill Aitkenhead, "An inmate eats with his eyes."

For special holidays, such as Christmas and New Year, chefs prepare seasonal menus. The foodservices division also tries to accommodate racial and religious groups.

In its day-to-day operations the foodservices division works on a ration scale similar to the Canadian Armed Forces, taking into account the daily calorie and nutrition requirements which have to be met. Ordering is also governed by the

choix dans les mets (le Pénitencier de la C.-B. ne sert que des diètes spéciales en dehors du repas ordinaire).

Certains facteurs contribuent à garder le coût moyen d'alimentation d'un détenu à \$1.58 par jour, notamment l'ouverture de pâtisseries et de boucheries régionales (comme à l'Institution de Matsqui en Colombie-Britannique) et l'exploitation de fermes et de laiteries pénitentiaires. Le coût moyen de \$1.43 dans la région de l'Atlantique, par exemple, s'explique en grande partie par le fait que la ferme et la laiterie du Pénitencier de Dorchester assurent aux autres pénitenciers fédéraux de la région leurs approvisionnements de porc et de lait ainsi qu'un peu de boeuf et de légumes. Comme Bill Aitkenhead le souligne, «ce sont les produits agricoles fournis par les fermes pénitentiaires qui permettent de rester dans des limites de coût acceptables».

Parmi les autres facteurs, citons l'usage croissant d'aliments pratiques emballés, la solution de l'industrie moderne d'alimentation pour réduire le coût élevé de l'entreposage et de la main-d'œuvre. Au fur et à mesure que de nouveaux aliments sont introduits sur le marché, ils sont éprouvés dans certaines des petites cuisines pénitentiaires. Si les résultats sont satisfaisants, les aliments testés sont commandés en grosses quantités, ce qui aide aussi à réduire les dépenses.

Les menus normalisés jouent également un rôle non négligeable dans la réduction des dépenses. Ils sont d'ailleurs présentement à l'essai sur une base régionale et si ce système s'avère utile, il sera appliqué dans l'ensemble des régions du SCP. Réduction des dépenses ou non, les chefs cuisiniers pénitentiaires ont vraiment à cœur de préparer des repas nutritifs et savoureux, et de plus, des

availability of fresh produce and market prices. Purchasing is usually done by Supply and Services Canada, a department of the federal government.

Kitchen and dining room equipment and food used by the Service must meet certain standards developed by the Canadian Government Specifications Board. Standard recipes are available in the two official languages, French and English, eliminating guessing in preparation. Cooks in training can also consult a handbook which furnishes instruction in basic cooking techniques.

CPS chefs are known as foodservice officers — they used to be called "stewards" but this title was abandoned three or four years ago because of confusion with stewards on trains and ships. Before unification of the Canadian Armed Forces most CPS cooks received their basic training at Camp Borden, Ontario. Now on-the-job training is given in penitentiary kitchens, under the supervision of trained personnel. Many supplement this training with trade courses.

mets qui plaisent à l'oeil, car, d'après Bill Aitkenhead, «un détenu mange avec ses yeux».

Des mets spéciaux sont préparés à l'occasion de fêtes telles que Noël et le Jour de l'an. Ces «spécialités alimentaires» sont offertes durant les grandes fêtes du plus grand nombre possible de groupes ethniques et religieux.

Au cours de ses activités quotidiennes, la division des services d'alimentation fonctionne d'après une échelle de rations semblable à celle utilisée par les forces armées, compte tenu des exigences journalières en calories et des besoins nutritifs à combler. En outre, les commandes sont placées d'après l'offre de produits agricoles frais et les cours du marché. Le ministère fédéral des Approvisionnements et Services est habituellement chargé des achats.

L'équipement de cuisine et de salle à manger ainsi que les articles alimentaires utilisés par le service doivent respecter certaines règles fixées par l'Office des normes du gouvernement canadien. Dans les établissements, des



Checking bread is a serious business in a prison bakery. This officer's reaction seems dubious, or was he giving an A1 mark!

Les boulangeries régionales sont une source d'économie alimentaire pour le Service canadien des pénitenciers.

feeding inmates big business

11 millions de repas

A typical serving tray, which inmates in some maximum institutions take to their cells, where there are no dining room or cafeteria facilities.

Dans certaines institutions à sécurité maximale, les détenus doivent prendre leurs repas en cellules à défaut de réfectoires.



William Head Institution in British Columbia offers an alternative to this type of training. Here an apprentice chef can take basic training at nearby Cosham College, and follow with on-the-job training. An inmate who wishes to become a cook can also take part in this training program. At any one time there may be four or five inmates assisting with meal preparation.

Foodservice officers who aspire to management positions can take training to qualify. Their job entails supervising kitchens in a large or small institution, and assistant foodservice supervisors take charge of the kitchens in smaller institutions.

The kitchen in a 300-man prison normally employs seven foodservices' staff and 20 to 30 inmates. From coast-to-coast three regional foodservices supervisors maintain control of the food supply for staff and inmates in the institutions, and 250 foodservice officers throughout the country keep a watch on the calorie counts and healthful menus. ■

recettes normalisées, offertes en français et en anglais, éliminent l'à-peu-près dans la préparation des repas. Les chefs qui sont en formation peuvent aussi consulter un manuel d'instructions sur les techniques fondamentales de la cuisine.

Les chefs cuisiniers du SCP portent le titre d'agents de service d'alimentation; auparavant, on les appelait des «stewards» mais cette appellation a été abandonnée il y a trois ou quatre ans parce qu'on confondait avec les stewards des trains et des navires. Avant l'unification des forces armées canadiennes, la majorité des chefs recevaient leur formation de base en art culinaire au Camp Borden (Ontario). Ce programme de formation est maintenant offert dans les cuisines pénitentiaires sous la surveillance de cuisiniers compétents. Bon nombre des «élèves» se perfectionnent en suivant des cours artisanaux aux écoles secondaires environnantes.

L'Institution William Head (Colombie-Britannique) diffère des autres établissements fédéraux. Un aspirant-cuisinier peut acquérir une formation de base au collège Cosham, situé dans les environs, et ensuite recevoir une formation sur le tas en travaillant à la cuisine du pénitencier. Un détenu peut aussi acquérir la formation de cuisinier. Il peut y avoir de quatre à cinq détenus qui font l'apprentissage du métier comme tel.

Les agents du service d'alimentation désireux d'accéder à des postes de gestion peuvent suivre les cours de formation nécessaires pour devenir surveillants de service d'alimentation. Les surveillants d'un service d'alimentation sont chargés des cuisines des établissements les plus importants alors que les surveillants adjoints s'occupent des cuisines des établissements plus petits.

La cuisine d'une institution à capacité de 300 résidents emploie normalement sept membres des services d'alimentation du SCP et de 20 à 30 détenus. Au niveau national, la division retient les services de trois surveillants régionaux des services alimentaires qui ont sous leur coupe l'approvisionnement nutritif du personnel et des résidents des institutions pénitentiaires fédérales. Enfin, quelque 250 agents des services alimentaires, disséminés à travers le pays, sont garants de la valeur énergétique des aliments. ■

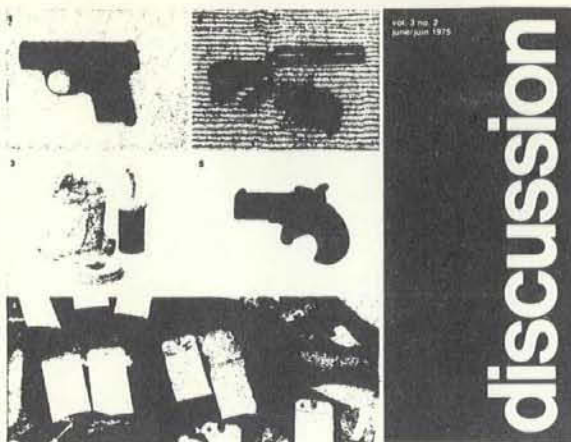


index

discussion vol. 3 nos 1-4 1975

title	titre	no. 1/page
Commissioner for more than a day <i>Introducing the new CPS commissioner, André Therrien.</i>	Commissaire pour plus d'une journée <i>Présentation du nouveau Commissaire du SCP, M. André Therrien.</i>	2
Jobs are there for the asking <i>Ex-inmates seek employment assisted by Canada Manpower for job counselling.</i>	Du travail? Il suffit de le demander <i>Main-d'oeuvre Canada oriente les ex-détenus en quête d'emplois.</i>	3
Industrial revolution comes to CPS <i>CPS industries program will give inmates a chance to work in a milieu similar to commercial jobs, with regular hours and pay.</i>	La révolution industrielle au SCP <i>Les programmes industriels du SCP permettront aux détenus de travailler à l'intérieur des murs aux mêmes conditions offertes dans la communauté (horaire et paie).</i>	8
Jaycees came to dinner <i>Opening of the Warkworth Jaycees Charter Night, October 1974, at Warkworth Institution, Peterborough, Ontario.</i>	La jeune chambre chez les détenus <i>Organisation d'une soirée à l'Institution Warkworth par la Jeune Chambre de Commerce en l'honneur de sa nouvelle section.</i>	11
Correctional officer, mainstay of law <i>Potential contribution of the correctional officer is described and examined by Paula M. Newberg, asst. prof., Loop College, Chicago, Illinois.</i>	L'agent correctionnel, pilier de la loi <i>Portrait de l'agent correctionnel américain par Mlle Paula M. Newberg, professeur adjoint de justice pénale au Loop College de Chicago (Illinois).</i>	15
Knowing how to help counts <i>Study on the penal presence in a community, and its socio-economic impact.</i>	L'important, c'est de savoir aider <i>Étude sur la présence d'institutions pénitentiaires dans la collectivité et leur impact socio-économique.</i>	18
Can tattoos indicate behavior signs? <i>Alex Lubimiv's interest in tattoos — why inmates continue this practice and the reasons for their choice of tattoos.</i>	Les tatouages et le comportement <i>M. Alexis Lubimiv explique les raisons qui poussent les détenus à perpétuer la pratique du tatouage.</i>	22
Penitentiary farms supply inmate steaks <i>Butcher Russ Madigan is in charge of cattle slaughtering operation at Joyceville Farm Annex.</i>	Une question de viande fraîche <i>Reportage sur le responsable des abattoirs de l'Institution de Joyceville, M. Russ Maddigan.</i>	25

news	nouvelles
Watch it! They're tops with a gun <i>The first annual CPS National Service Weapon competition held in Ottawa in mid-September grouped top CPS marksmen from across Canada.</i>	Attention! Ce sont des tireurs d'élite <i>Premier concours annuel de tir du SCP, tenu à Ottawa en septembre 1974.</i> a
Friend of inmate honored <i>J. Alexander Edmison, in his 50-year career, has seen many changes and improvements in Canadian penology.</i>	Un ami des détenus à l'honneur <i>Hommage à M. J. Alexander Edmison, pionnier dans le domaine de la criminologie au Canada et dont la carrière s'échelonne sur plus de 50 ans.</i> b
Go west young man <i>W. C. Westlake takes on new duties as director of the Prairie Region after spending 8 years as director of Warkworth Institution, Ontario.</i>	L'appel de l'ouest <i>Nouveau directeur régional des Prairies, M. W. C. Westlake, qui était auparavant employé à l'Institution Warkworth (Ontario), et ce depuis huit ans.</i> c
Welcome back! <i>George Burnett is back at his desk at Warkworth Institution (Ontario) after a long and painful operation for a spinal injury.</i>	Heureux de vous revoir! <i>Retour au travail de M. George Burnett, de l'Institution Warkworth, après une intervention chirurgicale à la colonne vertébrale.</i> d
John Moloney moves to Ottawa <i>Staff at regional headquarters, Ontario, said goodbye to Mr. Moloney, director for the past four years, who has taken a special assignment at CPS headquarters.</i>	Départ de John Moloney pour Ottawa <i>Réunion d'adieu du personnel du bureau régional de l'Ontario en l'honneur de M. John Moloney, qui en a assumé la direction pendant quatre ans et qui s'est vu confier une mission spéciale à l'Administration centrale du SCP, à Ottawa.</i> d



title	titre	no. 2/page
Guard image to change in CPS Staff colleges, team concept and computerized communication improve morale of security guards and help to make work more attractive.	Un rôle plus important pour le gardien Les collèges du personnel, le travail d'équipe et la communication électronisée rendent le travail des agents de correction plus attrayant.	3
Look what a dog can do Research in behavioral sciences by Brian Murphy, regional research officer, B.C.	Incroyable ce que peut faire un chien Travaux de recherche en sciences comportementales menés par M. Brian Murphy, agent de recherches régional.	11
Graphics, popular course for inmates Working with Southern Alberta Institute of Technology (SAIT) and provincial authorities, Drumheller's vocational training courses aided by their bulletin Vocational and Technical News.	Drumheller, presque un cégep Reportage sur la publication du Vocational and Technical News Bulletin et le programme de formation professionnelle et technique de l'Institution de Drumheller (Alberta).	15
Operation teamwork Chaplain General J. Nickels comments on National Chaplains Conference, November, 1974, in Edmonton, Alberta. Unity in work and worship characterized the conference.	Un exemple de participation Propos et commentaires du révérend J. A. Nickels, aumônier général du SCP, sur la conférence nationale des aumôniers, tenue en novembre 1974, à Edmonton (Alberta).	19
Dorchester has a country potter Val LeBlanc, arts and crafts instructor at Dorchester Penitentiary, describes his work with some 150 inmates.	Dorchester a son potier Reportage sur le moniteur d'arts appliqués au Pénitencier de Dorchester, M. Val LeBlanc.	21
Starting a halfway house isn't easy Community Correctional Centres now number 13. Main difficulty is community acceptance.	Ouvrir une maison de transition n'est pas facile L'obstacle majeur des 13 Centres correctionnels communautaires: l'acceptation communautaire.	24

News

They learn first class at Agassiz <i>Stock car club for staff and inmates at Agassiz, B.C.</i>	Is the sea his second love? <i>Model sail boat builder, Doug James, works officer at William Head Institution, B.C.</i>
O & A Officers hold Ottawa meeting <i>Three-week course in Ottawa for O & A group across Canada.</i>	Classification officers get together <i>Three-day seminar for classification officers held in Ottawa, February 10-12, 1975.</i>
At the old ball game <i>PSA Fastball League at Kingston, comprising teams from Collins Bay, Joyceville, Reception Centre, Millhaven and Kingston Police Dept.</i>	Friend of a Canadian legend <i>Stan Winters, maintenance carpenter instructor at Saskatchewan Penitentiary, recalls his friendship during the 1930s with Grey Owl.</i>
Canadian delegation appointed to 5th UN Congress on the Prevention of Crime <i>Canada's dual role as host and delegate to 5th UN Congress.</i>	

Nouvelles

Apprentissage de premier ordre à Agassiz <i>Club d'autos-série pour employés et détenus.</i>	i
La mer...son second amour <i>Le passe-temps de M. Doug James, agent des travaux à l'Institution de William Head (Colombie-Britannique).</i>	j
Réunion à Ottawa des agents O & A <i>Cours de trois semaines pour tous les agents d'organisation et d'administration.</i>	k
Les agents de classification se réunissent <i>Session d'étude de trois jours, tenue à Ottawa du 10 au 12 février 1975.</i>	l
Après-midi au stade <i>Ligue de fastball du SCP, à Kingston (Ontario).</i>	i
Ami d'un personnage légendaire <i>Hommage à Grey Owl, naturaliste et conservateur qui occupe une place dans la légende canadienne.</i>	m
Délégation canadienne au 5e Congrès de l'ONU pour la prévention du crime <i>Le double rôle du Canada comme hôte et délégué à ce congrès.</i>	n



vol. 3 no. 3
sept. 1975

discussion



vol. 3 no. 4
dec. 1975

discussion

title	titre	no. 3/page
Locations: CPS/NPS (map)	Locations: CPS/NPS (carte)	1
Inmate health care takes on new direction <i>Medical and health-care services for inmates discussed by Dr Dan Craigen, director general, medical services.</i>	Mieux servir pour mieux guérir <i>Le docteur Dan Craigen, directeur général des services de soins médicaux et sanitaires pour détenus du SCP, nous entretient du rôle du personnel médical.</i>	2
Women in corrections — reality is now <i>Career opportunity for women in correctional services. Coordinator for equal opportunities created.</i>	L'apport féminin au système correctionnel <i>Possibilités de carrières féminines au SCP et création d'un poste de coordonnateur.</i>	7
Corrections moving to new approach <i>Living units, industrial programs, day parole, all new challenges and approach to corrections.</i>	Correction: nouvelle optique <i>Les unités résidentielles, les programmes industriels et la libération conditionnelle de jour constituent tous des défis nouveaux et une approche inédite au domaine correctionnel.</i>	11
Les ateliers Dominique <i>Hull workshop for ex-offenders and parolees repairing furniture and upholstery.</i>	La socialisation par le travail <i>Les Ateliers Dominique de Hull (Québec) facilitent la réadaptation sociale des ex-délinquants et libérés conditionnels en leur offrant du travail.</i>	16
Evolution of a new correction system in Canada <i>Establishment of single federal corrections agency is being planned by CPS/NPS. Task force studying recommendations.</i>	Nouveau régime de correction <i>Projet de fusionnement du SCP et du SNLC en une Agence fédérale de correction.</i>	19
Is the inmate subculture eroding? <i>Ex-inmate discusses living units and his own reactions while serving sentence at Warkworth.</i>	L'état de la «sous-culture» carcérale <i>Analyse, par un ex-détenu de l'Institution Warkworth, du mode de vie carcérale avant et pendant les phases initiales du Programme d'unités résidentielles.</i>	23
John Howard lives on <i>Description and history of John Howard Society.</i>	Plus d'un siècle, et ça continue! <i>Historique de la Société John Howard.</i>	28
Person-to-person therapy for offenders <i>Work of Addiction Foundation, Timmins, helps offenders return to mainstream of community.</i>	L'autotraitement des délinquants <i>Reportage sur le centre spécial d'autotraitement des détenus, situé à Timmins (Ontario).</i>	32
Prevention — a new security measure in CPS <i>Developing methods to protect society by prior detection and preventive action.</i>	La sécurité préventive <i>Méthodes de protection de la société basées sur le dépistage et la prévention.</i>	36
Police and the correctional system <i>Closer liaison between CPS, NPS and police (Montreal Urban Police are the pilot group).</i>	Accent sur la coopération <i>Coopération étroite entre le SCP, le SNLC et les différents corps policiers (celui de la Communauté urbaine de Montréal en constitue le groupe témoin).</i>	39

title	titre	no. 4/page
Ecumenical religious programming in the correctional ministry <i>Chaplain General, CPS, Rev. J.A. Nickels' speech at American Correctional Association, annual congress in Louisville, Kentucky, August 1975.</i>	L'aumônerie correctionnelle au Canada <i>Conférence du révérend J. A. Nickels, aumônier général du SCP, au Congrès annuel de l'American Correctional Association, tenu à Louisville (Kentucky) en août 1975.</i>	1
Is the parole officer with me or agin me? <i>Dialogue between parole officer and inmate.</i>	À prendre ou à laisser... <i>Le détenu et sa libération conditionnelle.</i>	10
Observations of a visiting criminologist <i>An interview with Dr Jyotsna Shah, Director of Social Defense Dept. in the State Government of Gujarat, India.</i>	Sous le signe de la confiance <i>Entrevue avec la directrice du Département de la Défense sociale au sein du gouvernement de l'État de Gujerat, en Inde, Mme Jyotsna Shah.</i>	12
Management review directorate friend or foe? <i>MRD CPS, Ottawa discusses how it sets about solving the day-to-day problems of management and staff.</i>	Des collectionneurs de problèmes <i>Rôle des membres du personnel de la Direction générale du contrôle de la gestion (SCP).</i>	17
Does change equal progress? <i>A member of Matsqui Institution staff reflects on tremendous changes in penal system in recent years.</i>	Changements progressifs ou régressifs? <i>Commentaires de M. J. E. Elliott, préposé à la buanderie de l'Institution de Matsqui (Colombie-Britannique), sur les changements apportés au système pénal canadien.</i>	22



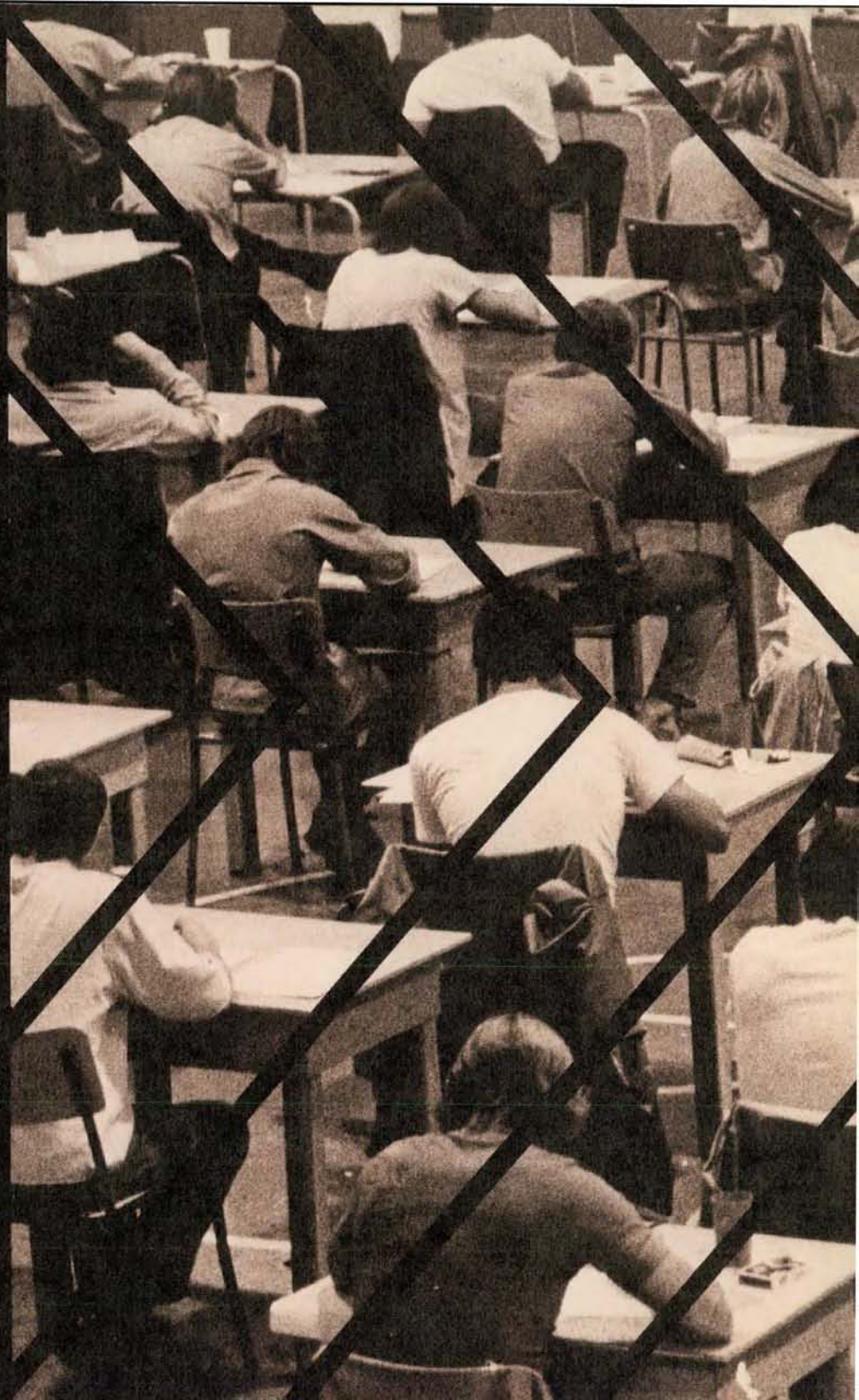
Canada
Post
Postage paid

Postes
Canada
Port payé

Third Third
class class
Troisième
classe

K1A 0P9
Ottawa

discussion



If undelivered, return to:

Public Affairs Division
Canadian Penitentiary Service
and National Parole Service
340 Laurier Avenue West
Ottawa, Ontario K1A 0P9
Litho Canada

Si non réclamé, retourner à:

Division des Affaires publiques,
Services canadiens des
pénitenciers et des libérations
conditionnelles,
340 ouest, avenue Laurier,
Ottawa, Ontario K1A 0P9